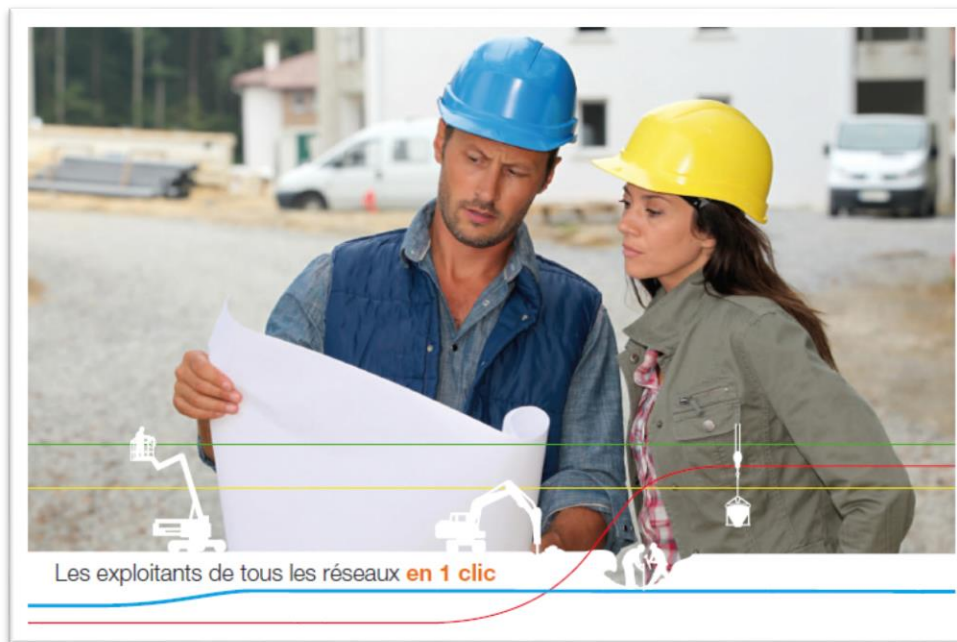




« Le Guichet unique pour la sécurité des réseaux
(transport/distribution) »

CNFPT – Aix en Provence – 4 octobre 2013





Role du téléservice

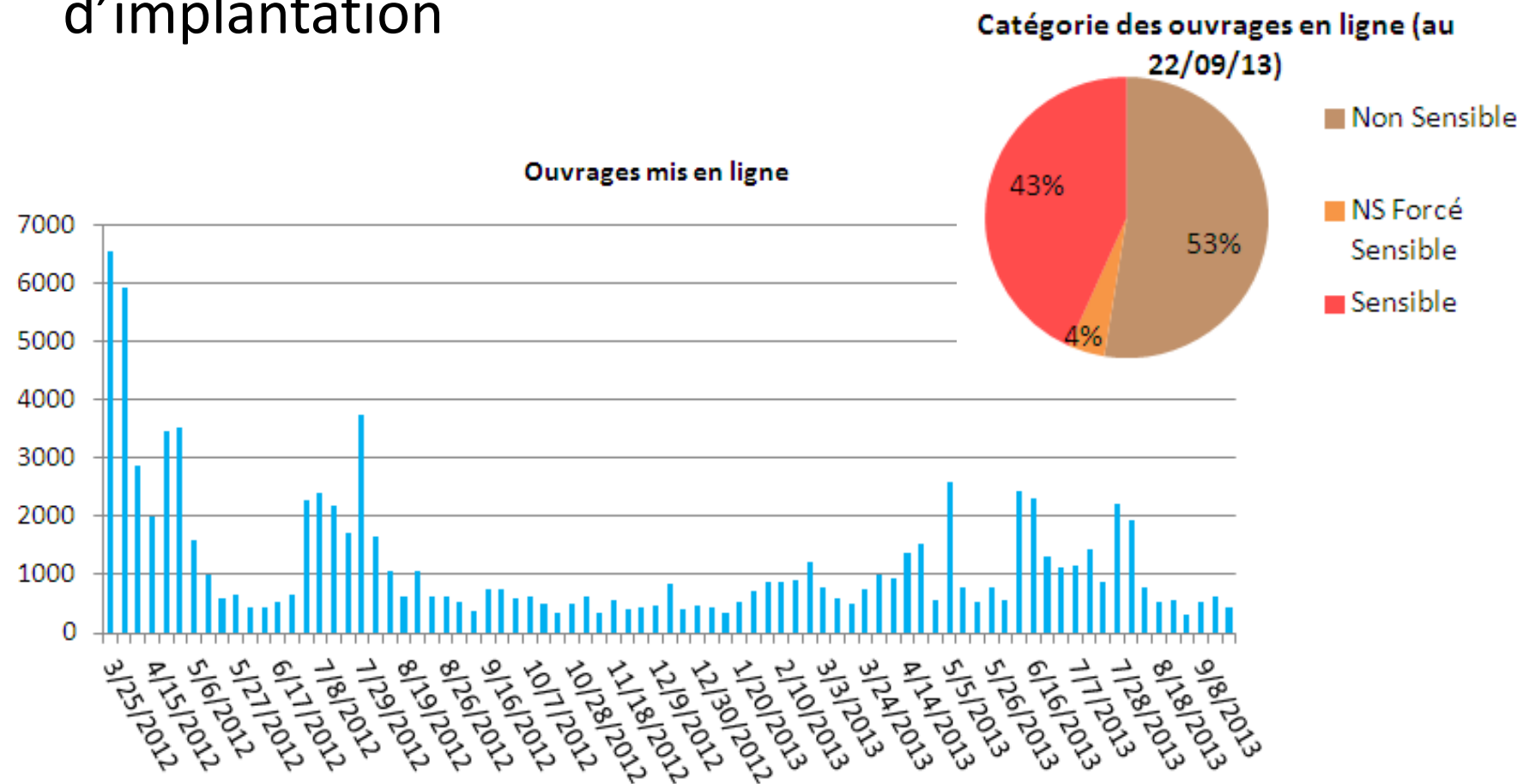
- ❗ Permettre aux exploitants de réseaux
l'enregistrement et la mise à jour, dans une base de données nationale unique :
 - ❗ des zones d'implantation de ces réseaux,
 - ❗ des coordonnées des services support des exploitants (adresses postales, téléphones, télécopies...),
- ❗ Fournir aux déclarant de travaux :
 - ❗ La liste des exploitants de réseaux
 - ❗ Un dossier de déclaration prérempli
- ❗ Fournir à tous les informations relatives à la réforme

Etat d'avancement de l'enregistrement des réseaux et fréquentation

- **14 835** sociétés exploitantes de réseaux
- **1 259** exploitants ont enregistrés des ouvrages avec des zones d'implantations

Etat d'avancement de l'enregistrement des réseaux et fréquentation

- **50 589** ouvrages en ligne dont **15 096** avec une zone d'implantation

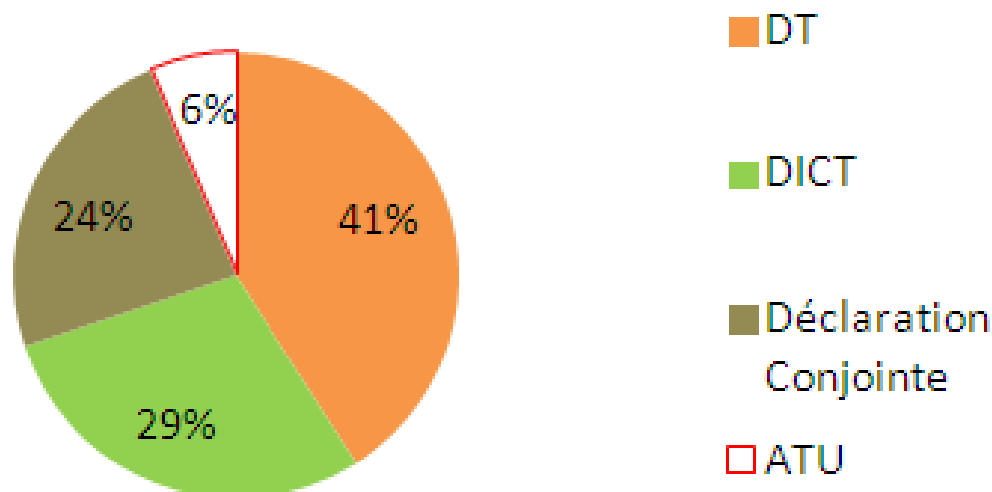


3. Etat d'avancement de l'enregistrement des réseaux et fréquentation

Depuis l'ouverture du site aux déclarants le 28/06/2012

- **51 909** comptes déclarant enregistrés
- **531 700** dossiers de consultation téléchargés

Répartition des consultations (au 22/09/13)





Construire sans détruire

Communication

Outils

FAQ

Téléservice "Réseaux et canalisations"



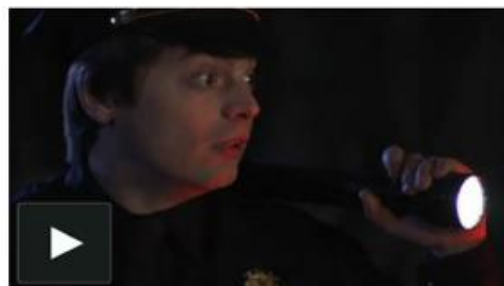
Bienvenue sur le téléservice "réseaux-et-canalisation"

Depuis le 1er septembre 2011, les exploitants de réseaux peuvent enregistrer sur ce téléservice leurs coordonnées et y référencer leurs ouvrages afin de prévenir leurs endommagements lors de travaux tiers réalisés à proximité.

Depuis le 1er juillet 2012, la consultation du téléservice est obligatoire pour les maîtres d'ouvrage et les entreprises de travaux qui envisagent de réaliser des travaux. Ils peuvent consulter gratuitement ce téléservice afin d'élaborer leurs déclarations de travaux.

Vous prévoyez des travaux. Pour votre sécurité, renseignez-vous avant !

Chaque année, plus de 100 000 dommages sont déplorés lors de travaux effectués à proximité des réseaux aériens ou souterrains implantés en France. Afin de réduire ces incidents, professionnels et particuliers doivent obligatoirement déclarer leurs travaux aux exploitants de réseaux impactés. En retour, les exploitants leur fournissent tout renseignement utile pour construire sans détruire.



CONNEXION / INSCRIPTION

Vous êtes :

- > **Responsable de projet**
- > **Exécutant de travaux**
- > **Exploitant de réseaux**
- > **Collectivité territoriale**

ACTUALITÉS

Publication de l'arrêté du 03/09/2012 fixant le barème HT de la redevance
3 septembre 2012

Publication du décret n° 2012-970 du 20 août 2012 relatif aux
23 août 2012

Actions de sensibilisation à la réforme anti-endommagement
31 mai 2012

Construire sans détruire Communication Outils FAQ

Construire sans détruire

- Prévenir les risques
- Textes réglementaires
- Actualités
- Maîtres d'ouvrage
- Entreprises de travaux
- Exploitants de réseaux
- Collectivités territoriales
- Déclaration du linéaire

réseaux et canalisations"

[Se connecter](#)



Bienvenue sur le téléservice "réseaux-et-canalisation"

Depuis le 1er septembre 2011, les exploitants de réseaux peuvent enregistrer sur ce téléservice leurs coordonnées et y référencer leurs ouvrages afin de prévenir leurs endommagements lors de travaux tiers réalisés à proximité.

Depuis le 1er juillet 2012, la consultation du téléservice est obligatoire pour les maîtres d'ouvrage et les entreprises de travaux qui envisagent de réaliser des travaux. Ils peuvent consulter gratuitement ce téléservice afin d'élaborer leurs déclarations de travaux.

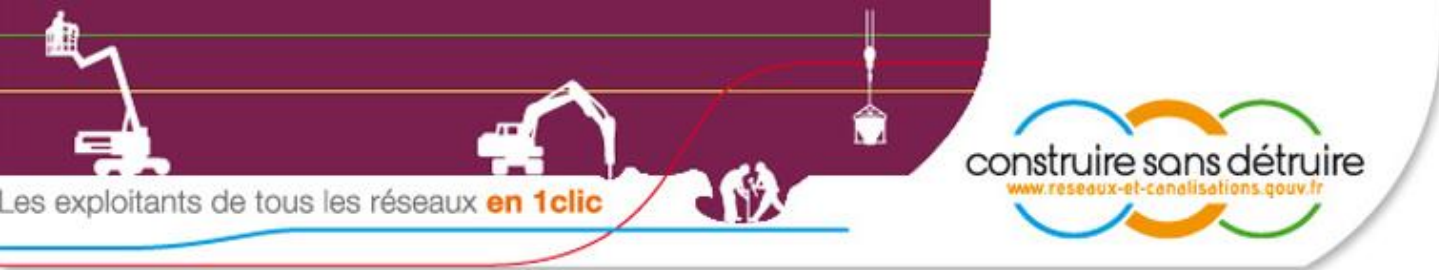
Vous prévoyez des travaux. Pour votre sécurité, renseignez-vous avant !

CONNEXION / INSCRIPTION

Vous êtes :

- > Responsable de projet**
- > Exécutant de travaux**
- > Exploitant de réseaux**
- > Collectivité territoriale**

ACTUALITÉS



Construire sans détruire Communication Outils FAQ

[Accueil](#) > [Construire sans détruire](#) > [Collectivités territoriales](#)

[Se connecter](#)

Collectivités territoriales



En tant que collectivité territoriale, vous êtes un acteur clé de la prévention de l'endommagement des réseaux lors de travaux tiers

Vous pouvez endosser plusieurs rôles :

- exploitant de réseaux en propre : vous pouvez par exemple exploiter des réseaux d'éclairage public, de télécommunication ou d'eau. Si vous n'avez pas délégué leur exploitation à des organismes (EPCI ou opérateurs privés) ;
- maître d'ouvrage lorsque vous avez des projets de travaux ;
- exécutant de travaux lorsque vos services techniques entreprennent eux-même la réalisation de travaux ;
- contrôle et maîtrise de l'urbanisme et de la voirie : vos services techniques chargés de cette activité doivent connaître les zones d'implantation des réseaux et les zones susceptibles d'accueillir des travaux sous trois mois.

En tant que gestionnaire de l'urbanisme ou de l'énergie, que va vous apporter le téléservice ?

Le téléservice permet gratuitement aux agents des communes, des établissements publics de coopération intercommunale et des syndicats mixtes, travaillant au sein des services d'urbanisme et de distribution de gaz ou de l'électricité, de visualiser :

- les zones d'implantation des ouvrages situés sur le territoire pour lequel ces services sont compétents afin qu'ils puissent connaître les réseaux ;
- les sollicitations du téléservice pour une localisation donnée : ils peuvent accéder à un historique anonyme des consultations du téléservice effectuées sur un endroit donné.

En tant que déclarant de travaux

BROCHURE COLLECTIVITÉS



CONTACTEZ LE TÉLÉSERVICE

Vous êtes exploitant de réseaux et vous avez des questions concernant le fonctionnement du téléservice pour l'enregistrement de vos réseaux : vous pouvez nous contacter au 03.44.55.66.90 du 09h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h30.

Construire sans détruire

Communication

Outils

FAQ

[Se connecter](#)

[Accueil](#) > [Construire sans détruire](#) > Entreprises de travaux

Entreprises de travaux



Travailler à proximité de réseaux aériens, souterrains et subaquatiques nécessite de les localiser pour éviter tout endommagement susceptible de mettre en cause votre sécurité, celle des tiers et de porter atteinte à l'environnement ou à la continuité du service public.

Afin que vous puissiez être en mesure de répondre au mieux aux consultations des maîtres d'ouvrage, les dossiers de consultation doivent contenir les éléments relatifs à l'implantation des réseaux sur le site où sont prévus les travaux.

Vous y trouverez :

- les déclarations de projet de travaux (DT) effectuées par le maître d'ouvrage et les réponses apportées par les exploitants de réseaux ;
- la catégorie, la classe de précision et la localisation des tronçons de réseaux concernés et, le cas échéant, les résultats des investigations complémentaires effectuées par le maître d'ouvrage pour localiser avec précision les réseaux classés B ou C par l'exploitant ;
- le cas échéant, les recommandations techniques spécifiques des exploitants ayant des réseaux à proximité des travaux prévus.

Dans vos réponses aux consultations, vous devez prendre en compte tous ces éléments, ainsi que les conditions techniques et financières particulières liées aux difficultés d'intervention à proximité de réseaux dont la localisation reste incertaine.

En cas d'omission, ces clauses devront être rajoutées par avenant.

BROCHURE ENTREPRISES

Nouveau

Entreprises de travaux,
sécurisez vos chantiers
à proximité des réseaux



construire sans détruire
www.reseaux-et-canalisation.gouv.fr

Construire sans détruire

Communication

Outils

FAQ

Kit de communication

Espace presse

Manuels d'utilisation -
Exploitants

Téléservice "Réseaux et canalisations"

Manuels d'utilisation -
Déclarants

Documents juridiques

Liens utiles

[Se connecter](#)



Bienvenue sur le téléservice "réseaux-et-canalisations"

Depuis le 1er septembre 2011, les exploitants de réseaux peuvent enregistrer sur ce téléservice leurs coordonnées et y référencer leurs ouvrages afin de prévenir leurs endommagements lors de travaux tiers réalisés à proximité.

Depuis le 1er juillet 2012, la consultation du téléservice est obligatoire pour les maîtres d'ouvrage et les entreprises de travaux qui envisagent de réaliser des travaux. Ils peuvent consulter gratuitement ce téléservice afin d'élaborer leurs déclarations de travaux.

**Vous prévoyez des travaux. Pour votre sécurité,
renseignez-vous avant !**

CONNEXION / INSCRIPTION

Vous êtes :

- > **Responsable de projet**
- > **Exécutant de travaux**
- > **Exploitant de réseaux**
- > **Collectivité territoriale**

ACTUALITÉS

Construire sans détruire

Communication

Outils

FAQ

Tracer votre emprise de chantier

Testez votre fichier csv

Glossaire

Téléservice "Réseaux et canalisations"

Utilitaires

Espace certificats

Schéma XML du dossier déclarant

[Se connecter](#)



Bienvenue sur le téléservice "réseaux-et-canalisations"

Depuis le 1er septembre 2011, les exploitants de réseaux peuvent enregistrer sur ce téléservice leurs coordonnées et y référencer leurs ouvrages afin de prévenir leurs endommagements lors de travaux tiers réalisés à proximité.

Depuis le 1er juillet 2012, la consultation du téléservice est obligatoire pour les maîtres d'ouvrage et les entreprises de travaux qui envisagent de réaliser des travaux. Ils peuvent consulter gratuitement ce téléservice afin d'élaborer leurs déclarations de travaux.

Vous prévoyez des travaux. Pour votre sécurité, renseignez-vous avant !

CONNEXION / INSCRIPTION

Vous êtes :

- > **Responsable de projet**
- > **Exécutant de travaux**
- > **Exploitant de réseaux**
- > **Collectivité territoriale**

ACTUALITÉS

Construire sans détruire

Communication

Outils

FAQ

Réglementation
anti-endommagement

Sécurité des réseaux

Fonctionnement du
téléservice

Téléservice "Réseaux et canalisations"

[Se connecter](#)



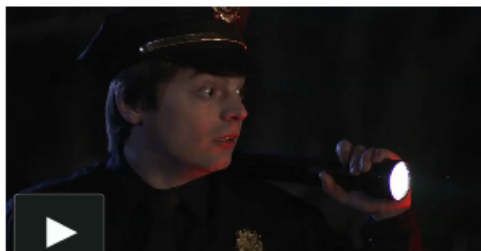
Bienvenue sur le téléservice "réseaux-et-canalisations"

Depuis le 1er septembre 2011, les exploitants de réseaux peuvent enregistrer sur ce téléservice leurs coordonnées et y référencer leurs ouvrages afin de prévenir leurs endommagements lors de travaux tiers réalisés à proximité.

Depuis le 1er juillet 2012, la consultation du téléservice est obligatoire pour les maîtres d'ouvrage et les entreprises de travaux qui envisagent de réaliser des travaux. Ils peuvent consulter gratuitement ce téléservice afin d'élaborer leurs déclarations de travaux.

Vous prévoyez des travaux. Pour votre sécurité, renseignez-vous avant !

Chaque année, plus de 100 000 dommages sont déplorés lors de travaux effectués à proximité des réseaux aériens ou souterrains implantés en France. Afin de réduire ces incidents, professionnels et particuliers doivent obligatoirement déclarer leurs travaux aux exploitants de réseaux impactés. En retour, les exploitants leur fournissent tout renseignement utile pour construire sans détruire.



CONNEXION / INSCRIPTION

Vous êtes :

- > **Responsable de projet**
- > **Exécutant de travaux**
- > **Exploitant de réseaux**
- > **Collectivité territoriale**

ACTUALITÉS

Publication de l'arrêté du
03/09/2012 fixant le barème HT de
la redevance
3 septembre 2012

Publication du décret n° 2012-970
du 20 août 2012
23 août 2012

Actions de sensibilisation à la

Téléservice "Réseaux et canalisations"



Bienvenue sur le téléservice "réseaux-et-canalisations"

Depuis le 1er septembre 2011, les exploitants de réseaux peuvent enregistrer sur ce téléservice leurs coordonnées et y référencer leurs ouvrages afin de prévenir leurs endommagements lors de travaux tiers réalisés à proximité.

Depuis le 1er juillet 2012, la consultation du téléservice est obligatoire pour les maîtres d'ouvrage et les entreprises de travaux qui envisagent de réaliser des travaux. Ils peuvent consulter gratuitement ce téléservice afin d'élaborer leurs déclarations de travaux.

Vous prévoyez des travaux. Pour votre sécurité, renseignez-vous avant !

Chaque année, plus de 100 000 dommages sont déplorés lors de travaux effectués à proximité des réseaux aériens ou souterrains implantés en France. Afin de réduire ces incidents, professionnels et particuliers doivent obligatoirement déclarer leurs travaux aux exploitants de réseaux impactés. En retour, les exploitants leur fournissent tout renseignement utile pour construire sans détruire.



CONNEXION / INSCRIPTION

Vous êtes :

- > **Responsable de projet**
- > **Exécutant de travaux**
- > **Exploitant de réseaux**
- > **Collectivité territoriale**

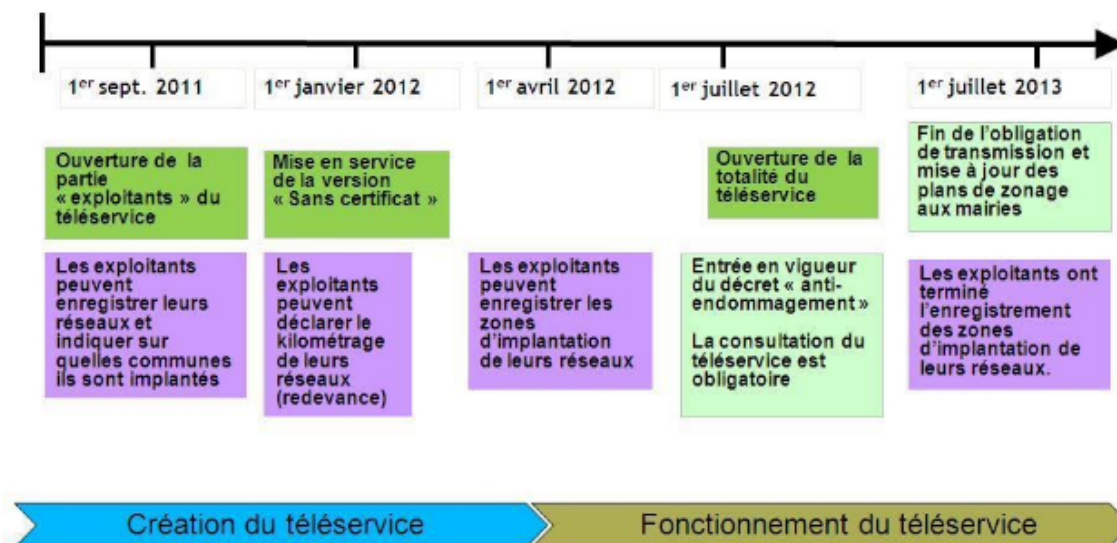
REDEVANCE



Travailler à proximité de réseaux ne s'improvise pas

Le téléservice [reseaux-et-canalisation.gouv.fr](http://redevance-reseaux-et-canalisation.gouv.fr) est votre meilleur allié pour votre sécurité. Vous êtes une collectivité territoriale, un maître d'ouvrage, un maître d'œuvre, un exploitant de réseaux, une entreprise du bâtiment ou de travaux publics, un agriculteur, un particulier... et vous avez des projets de travaux de terrassement, de sondage, de génie agricole..., le téléservice [reseaux-et-canalisation.gouv.fr](http://redevance-reseaux-et-canalisation.gouv.fr) vous permet alors d'identifier gratuitement les exploitants de réseaux concernés par vos travaux et auprès desquels vous devez déclarer vos travaux.

Calendrier de mise en oeuvre du téléservice



Vous pouvez déclarer le mètre cumulé de vos réseaux pour l'année 2013 en vous connectant sur <https://redevance-reseaux-et-canalisation.ineris.fr/>

ACTUALITÉS

Déclaration annuelle 2013 de la redevance pour les exploitants de réseaux
04/01/2013

Publication de l'arrêté du 03/09/2012 fixant le barème HT de la redevance
3 septembre 2012

Publication du décret n° 2012-970 du 20 août 2012
23 août 2012

[Voir toutes les actualités](#)

UNE QUESTION ?

Vous êtes exploitant de réseaux et vous souhaitez poser une question sur le **fonctionnement du téléservice**, sur la **sécurité des réseaux** ou sur la **réglementation** ?

Un accès à notre support vous est réservé. Pour cela il vous suffit de vous [connecter à votre compte](#) et de cliquer dans le menu "mon réseau" sur "contacter le support"

Date de dernière mise à jour du contenu éditorial : 25/02/2013

Contacts

Comment peut-on contacter le support ?

Vous êtes exploitant de réseaux et vous avez des questions concernant le fonctionnement du téléservice pour l'enregistrement de vos réseaux : vous pouvez nous contacter au 03.44.55.66.90 de 09h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h30.

Pour toutes autres questions, contactez notre équipe support par courriel : support_connexion@reseaux-et-canalisations.ineris.fr

Vous pouvez également nous contacter directement via votre compte. Pour cela, utilisez le formulaire de la page "**Contacter le support**".

Vous recevrez un courriel d'accusé réception de votre demande.

Les réponses vous seront envoyées par courriel sous 5 jours ouvrés

Vous pouvez suivre vos demandes depuis la rubrique "**Suivi des tickets support**".

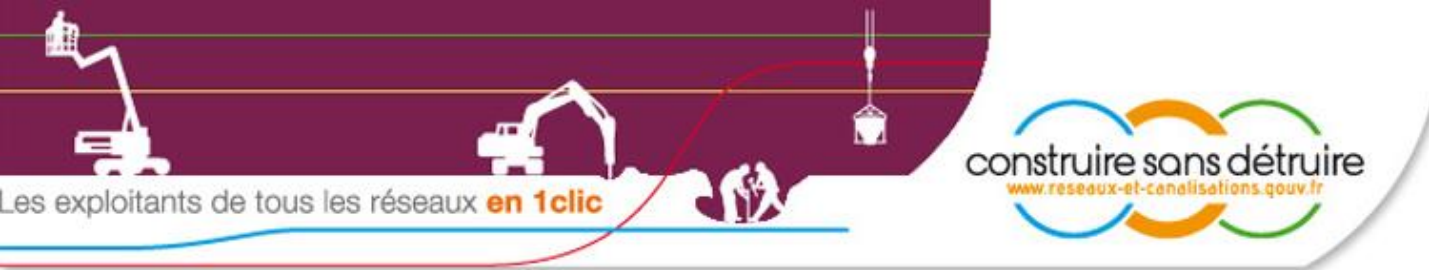
Si vous n'avez pas encore de compte et que vous souhaitez poser une question sur la connexion au téléservice, vous pouvez nous contacter à l'adresse : support_connexion@reseaux-et-canalisations.ineris.fr.

Pour toute question sur la réglementation, vous pouvez nous contacter à l'adresse support_reglementation@reseaux-et-canalisations.ineris.fr.

Quel est le délai de réponse aux questions posées au support du téléservice ?

Conformément à l'article 9 de l'arrêté du 22 décembre 2010, le délai de traitement des questions des déclarants et exploitants identifiés n'excède pas 5 jours ouvrés.

Toutes les demandes faites au support du téléservice sont traitées dans les plus brefs délais.



Responsable de projet – Exécutant de travaux



Les exploitants de tous les réseaux **en 1clic**



Construire sans détruire

Communication

Outils

FAQ

Téléservice "Réseaux et canalisations"



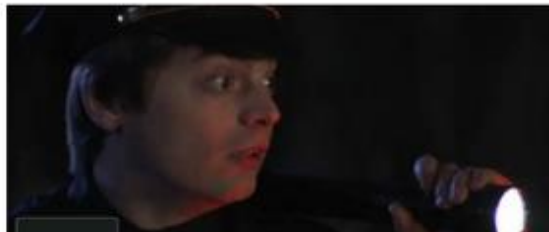
Bienvenue sur le téléservice "réseaux-et-canalisations"

Depuis le 1er septembre 2011, les exploitants de réseaux peuvent enregistrer sur ce téléservice leurs coordonnées et y référencer leurs ouvrages afin de prévenir leurs endommagements lors de travaux tiers réalisés à proximité.

Depuis le 1er juillet 2012, la consultation du téléservice est obligatoire pour les maîtres d'ouvrage et les entreprises de travaux qui envisagent de réaliser des travaux. Ils peuvent consulter gratuitement ce téléservice afin d'élaborer leurs déclarations de travaux.

Vous prévoyez des travaux. Pour votre sécurité, renseignez-vous avant !

Chaque année, plus de 100 000 dommages sont déplorés lors de travaux effectués à proximité des réseaux aériens ou souterrains implantés en France. Afin de réduire ces incidents, professionnels et particuliers doivent obligatoirement déclarer leurs travaux aux exploitants de réseaux impactés. En retour, les exploitants leur fournissent tout renseignement utile pour construire sans détruire.



CONNEXION / INSCRIPTION

Vous êtes :

- > **Responsable de projet**
- > **Exécutant de travaux**
- > **Exploitant de réseaux**
- > **Collectivité territoriale**

ACTUALITÉS

Publication de l'arrêté du
03/09/2012 fixant le barème HT de
la redevance

3 septembre 2012

Publication du décret n° 2012-970
du 20 août 2012 relatif aux

23 août 2012



Les exploitants de tous les réseaux **en 1 clic**

[Construire sans détruire](#) [Communication](#) [Outils](#) [FAQ](#)

[Se connecter](#)

[Accueil](#) > [Construire sans détruire](#) > [Inscription déclarant](#)

Inscription déclarant



CRÉER UN COMPTE DÉCLARANT

Pour créer un compte déclarant, remplissez le formulaire ci-dessous. Une adresse de messagerie ne peut être utilisée que par un seul compte déclarant. Conservez bien votre réponse à la question secrète, elle vous sera utile en cas de perte de votre mot de passe.

☒ Responsable de projet/Maitre d'ouvrage ☐ Entreprise de travaux

Informations compte

Courriel *	
Civilité *	M. v
Nom *	
Prénom *	
Tél.:	
Fax:	
Mot de passe *	
Confirmation *	

Informations société

Société:	
Numéro de SIRET:	
N°:	
Adresse *	
Lieu-dit/BP:	
Complément:	
Code postal *:	
Commune *:	

COMPTE EXISTANT

Courriel:	
Mot de passe:	

VALIDER

MOT DE PASSE OUBLIÉ

Veuillez saisir votre adresse de messagerie.

Courriel *:	
-------------	----------------------

OK

Mes informations



Mes informations

Mes dossiers

Mes informations

Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée en 2004, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Vous pouvez ainsi modifier dans cette page les données relatives à votre compte déclarant ou demander la désactivation de votre compte.

Courriel : thierry.marbach@ineris.fr [Modifier](#)

Civilité *:

Nom *:

Prénom *:

Tél. *:

Fax :

Société :

Numéro de SIRET :

N° :

Adresse *:

Lieu-dit/BP :

Complément :

Code postal *:

Commune *:

Pays *:

[Accueil](#) > [Mon espace](#) > Tracer votre emprise de chantier

Tracer votre emprise de chantier



Vous pouvez consulter la notice d'utilisation de l'outil cartographique et la notice d'utilisation du profil déclarant pour les maitres d'ouvrage et les exécutants de travaux dans le menu communication > Manuels d'utilisation - Déclarants

1. Pré-positionnement

Adresse du chantier



centre montigny le bretonneux

Valider

Couches disponibles

- ☒ Limites administrat...
- ☐ Réseaux ferroviaires
- ☐ Réseaux routiers
- ☐ Hydrographie
- ☐ Batiments
- ☐ Parcelles cadastr...
- ☒ Carte
- ☒ Photographies aéri...

Informations

Système géodésique :
WGS84
Echelle : 1 / 8735660 e
Lat. 50,5476
Long. 10,3332

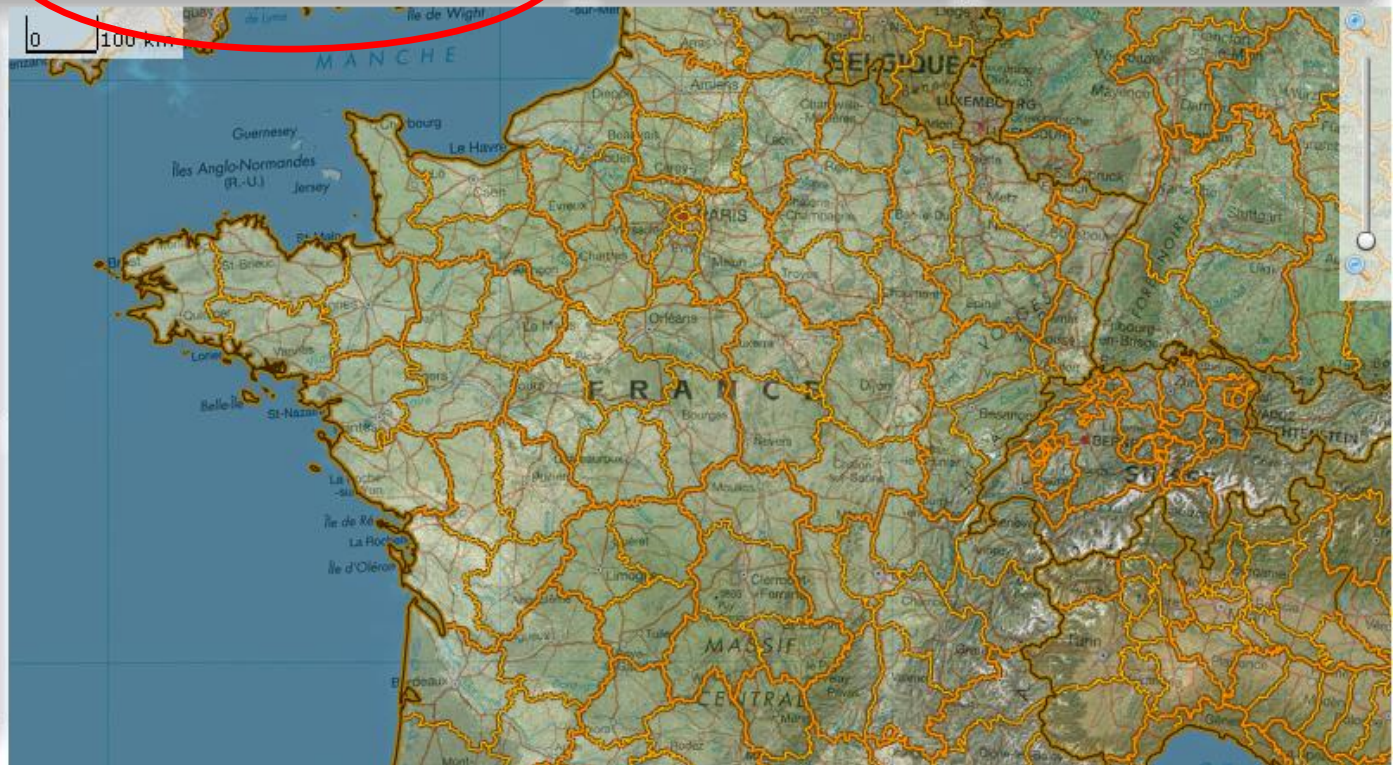
2. Tracer l'emprise de mon chantier



3. Opérations

Exploitants

Préparer mon dossier



Tracer votre emprise de chantier



Vous pouvez consulter la notice d'utilisation de l'outil cartographique et la notice d'utilisation du profil déclarant pour les maîtres d'ouvrage et les exécutants de travaux dans le menu communication > Manuels d'utilisation - Déclarants

1. Pré-positionnement

Adresse du chantier

centre montigny le bretonneux

Valider

2. Tracer l'emprise de mon chantier

3. Opérations

Exploitants

Préparer mon dossier

Couches disponibles

- ☒ Limites administrat...
- ☐ Réseaux ferroviaires
- ☐ Réseaux routiers
- ☐ Hydrographie
- ☐ Batiments
- ☐ Parcelles cadastr...
- ☒ Carte
- ☒ Photographies aéri...

Informations

Système géodésique :
WGS84
Echelle : 1 / 4265 e
Lat. 48,7889
Long. 2,0531
Commune : 78180
MONTIGNY LE
BRETONNEUX

Vous pouvez consulter la notice d'utilisation de l'outil cartographique et la notice d'utilisation du profil déclarant pour les maîtres d'ouvrage et les exécutants de travaux dans le menu communication > Manuels d'utilisation - Déclarants

1. Pré-positionnement

Adresse du chantier

2. Tracer l'emprise de mon chantier



3. Opérations

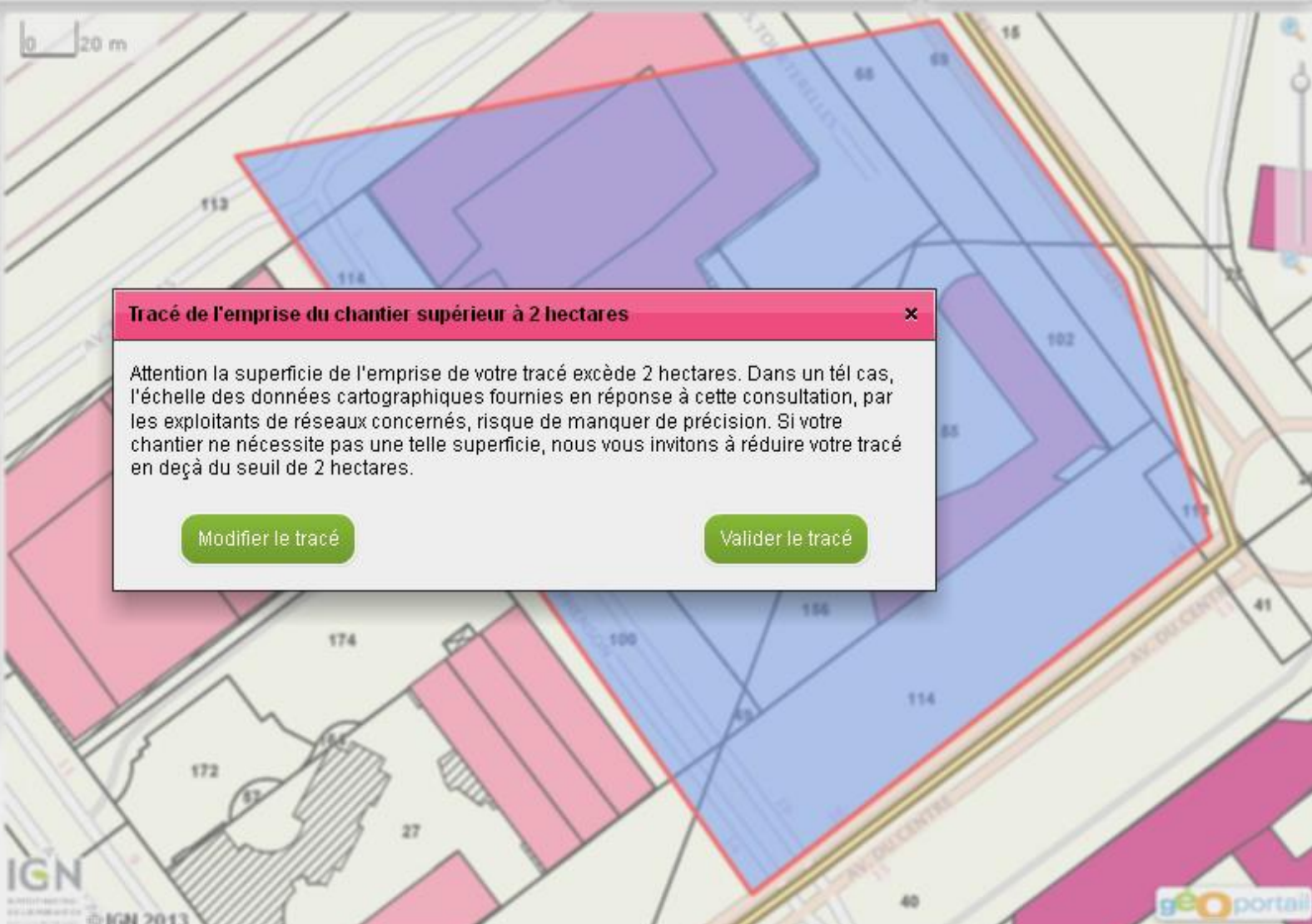
Couches disponibles

☒ Limites administrat...
☐ Réseaux ferroviaires
☐ Réseaux routiers
☐ Hydrographie
☒ Bâtiments
☒ Parcelles cadastrales
☒ Carte
☐ Photographies aéri...

Informations

Système géodésique : WGS84
Echelle : 1 / 2133 e
Lat. 48,7865
Long. 2,0485
Commune : 78180 MONTIGNY LE BRETONNEUX
Surface : 26 962 m²

0 20 m



Tracé de l'emprise du chantier supérieur à 2 hectares

Attention la superficie de l'emprise de votre tracé excède 2 hectares. Dans un tel cas, l'échelle des données cartographiques fournies en réponse à cette consultation, par les exploitants de réseaux concernés, risque de manquer de précision. Si votre chantier ne nécessite pas une telle superficie, nous vous invitons à réduire votre tracé en deçà du seuil de 2 hectares.

IGN

IGN 2013

geoportail

Vous pouvez consulter la notice d'utilisation de l'outil cartographique et la notice d'utilisation du profil déclarant pour les maîtres d'ouvrage et les exécutants de travaux dans le menu communication > Manuels d'utilisation - Déclarants

1. Pré-positionnement

Adresse du chantier

2. Tracer l'emprise de mon chantier



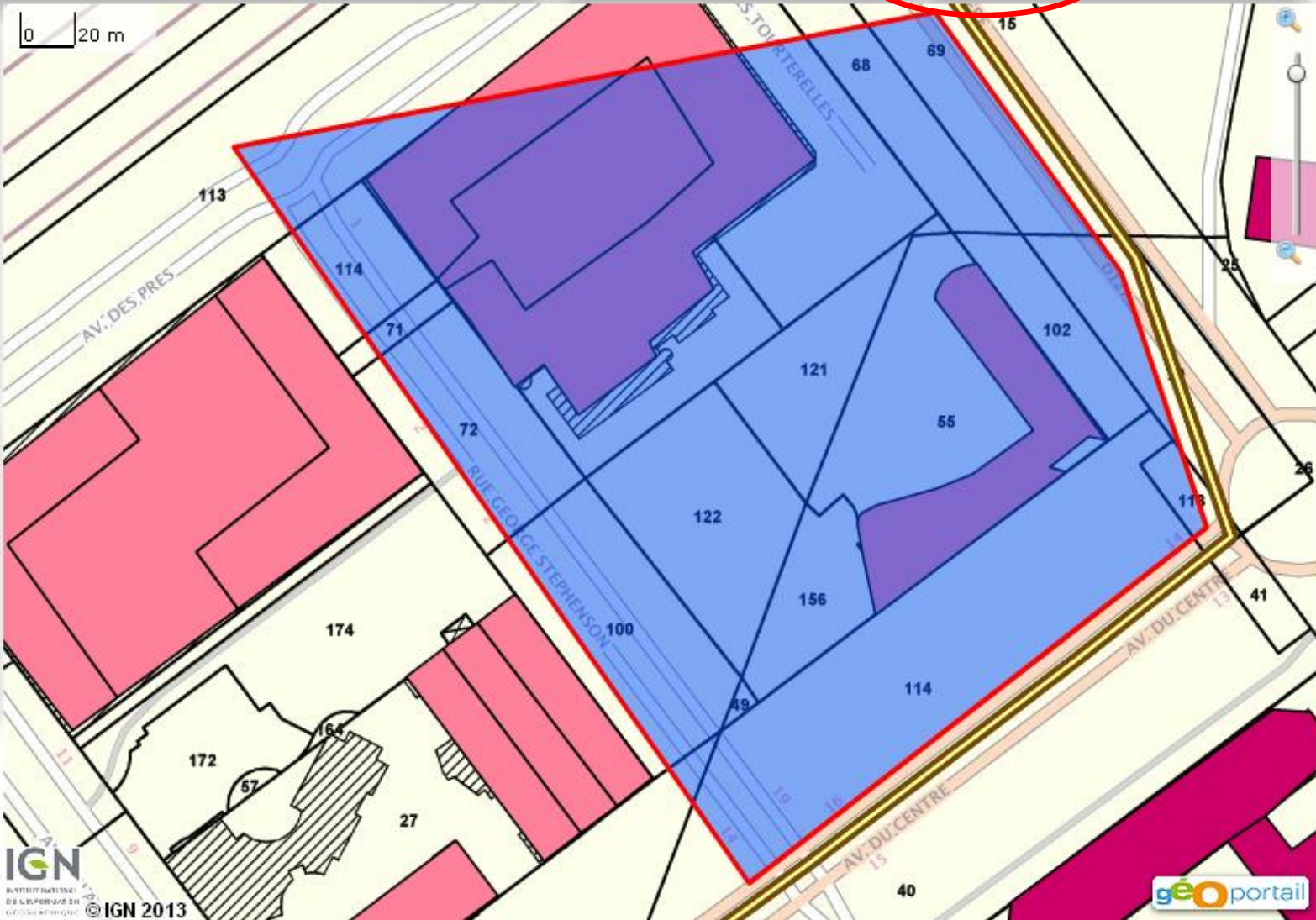
3. Opérations

Couches disponibles

- ☒ Limites administrat...
- ☐ Réseaux ferroviaires
- ☐ Réseaux routiers
- ☐ Hydrographie
- ☒ Batiments
- ☒ Parcelles cadastral...
- ☒ Carte
- ☐ Photographies aéri...

Informations

Système géodésique : WGS84
Echelle : 1 / 2133 e
Lat. 48,7882
Long. 2,0501
Commune : 78180 MONTIGNY LE BRETONNEUX
Surface : 26 962 m²



0 20 m

IGN INSTITUT NATIONAL DE L'INFORMATION GÉOGRAPHIQUE ET CADASTRAL © IGN 2013

geoportail

Vous pouvez consulter la notice d'utilisation de l'outil cartographique et la notice d'utilisation du profil déclarant pour les maitres d'ouvrage et les exécutants de travaux dans le menu communication > Manuels d'utilisation - Déclarants

1. Pré-positionnement

2. Tracer l'emprise de mon chantier

3. Opérations

Adresse du chantier

centre montigny le bretonneux

Valider

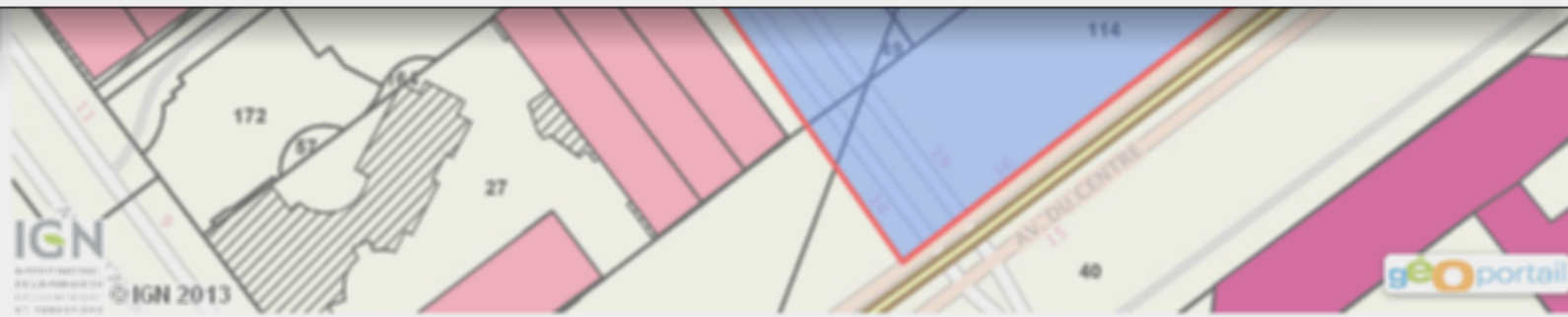
Exploitants

Préparer mon dossier

Liste des exploitants à contacter - 16 résultats

Catégorie	Type d'ouvr	Positionner	Société, Agence	CP	Commune	Tél. Urgence	Fax. Urgence	Tel. Endom.
S	AUTRE	—	SNCF, DTI RP	75009	PARIS	0145220675	0153327110	0145220675
S	ELEC HORS TBT	MIX	Chez SOGEDATA	69647	CALUIRE ET CUIR	0139448080	0130571264	0139448080
S	ELEC HORS TBT	—	ERDF GROUPE PILOTAGE, MAILLE EXPLOITATION	78310	MAUREPAS	0181624701	0130665188	0176614701
S	GAZ	—	GRDF URG ILE de FRANCE CergyVersailles, DR/DI	78955	CARRIERES SOU:	0810300360	0139796608	0247857444
S	ELEC HORS TBT	—	Chez SOGEDATA	69647	CALUIRE ET CUIR	0139448080	0130571264	0139448080
S	FIBRES & ELEC TBT	—	COLT TECHNOLOGY SERVICES IDF	92240	MALAKOFF	0800948888	0173015937	0800948888
NS	FIBRES & ELEC TBT	—	BOUYGUES TELECOM chez AXIONE, Gestion DT-D	92240	MALAKOFF	0178160055		0146018782
NS	AUTRE	—	Chez SOGEDATA	69647	CALUIRE ET CUIR	0139448080	0130571264	0139448080
NS	FIBRES & ELEC TBT	—	Chez SOGEDATA	69647	CALUIRE ET CUIR	0139448080	0130571264	0139448080
NS	FIBRES & ELEC TBT	—	EIFPAGE CONNECTIC 78, FORCLUM NUMERIQUE	94360	BRY SUR MARNE			0670391105
NS	EAU	—	LYONNAISE DES EAUX FRANCE	91440	BURES SUR YVET	0977401142		0977401142
NS	FIBRES & ELEC TBT	—	NUMERICABLE FT, DT/DICT	77420	CHAMPS SUR MAI	0170014639	0170014058	0170015555

Surface : 26 962 m²



Vous pouvez consulter la notice d'utilisation de l'outil cartographique et la notice d'utilisation du profil déclarant pour les maitres d'ouvrage et les exécutants de travaux dans le menu communication > Manuels d'utilisation - Déclarants

1. Pré-positionnement

2. Tracer l'emprise de mon chantier

3. Opérations

Adresse du chantier
centre montigny le bretonneux
Valider

Exploitants
Préparer mon dossier

Liste des exploitants à contacter - 16 résultats



Catégorie	Type d'ouvr	Positionner	Société, Agence	CP	Commune	Tél. Urgence	Fax. Urgence	Tel. Endom.	
S	ELEC HORS TBT	—	Chez SOGEDATA	69647	CALUIRE ET CUIR	0139448080	0130571264	0139448080	▲
S	FIBRES & ELEC TBT	—	COLT TECHNOLOGY SERVICES IDF	92240	MALAKOFF	0800948888	0173015937	0800948888	
NS	FIBRES & ELEC TBT	—	BOUYGUES TELECOM chez AXIONE, Gestion DT-D	92240	MALAKOFF	0178160055		0146018782	
NS	AUTRE	—	Chez SOGEDATA	69647	CALUIRE ET CUIR	0139448080	0130571264	0139448080	
NS	FIBRES & ELEC TBT	—	Chez SOGEDATA	69647	CALUIRE ET CUIR	0139448080	0130571264	0139448080	
NS	FIBRES & ELEC TBT	—	EIFPAGE CONNECTIC 78, FORCLUM NUMERIQUE	94360	BRY SUR MARNE			0670391105	
NS	EAU	—	LYONNAISE DES EAUX FRANCE	91440	BURES SUR YVET	0977401142		0977401142	
NS	FIBRES & ELEC TBT	—	NUMERICABLE FT, DT/DICT	77420	CHAMPS SUR MAR	0170014639	0170014058	0170015555	
NS	FIBRES & ELEC TBT	—	ORANGE, UI AQUITAINE POLE MDM DICTW4	40006	MONT DE MARSAN	0558055959	0558055954	0810300111	
NS	ASSAIN	—	SEVESC, Direction Opérationnelle des Yvelines	78000	VERSAILLES	0130782100		0130782100	
NS	EAU	—	SEVESC, Direction Opérationnelle des Yvelines	78000	VERSAILLES	0130782100		0130782100	
NS	FIBRES & ELEC TBT	—	SFR, Service DICT	69300	CALUIRE ET CUIR	0805200410		0805200410	▼

Surface : 26 962 m²



Vous pouvez consulter la notice d'utilisation de l'outil cartographique et la notice d'utilisation du profil déclarant pour les maitres d'ouvrage et les exécutants de travaux dans le menu communication > Manuels d'utilisation - Déclarants

1. Pré-positionnement

Adresse du chantier

Couches disponibles

☒ Limites administrat...
☐ Réseaux ferroviaires
☐ Réseaux routiers
☐ Hydrographie
☒ Bâtiments
☒ Parcelles cadastral...
☒ Carte
☐ Photographies aéri...

Informations

Système géodésique : WGS84
Echelle : 1 / 2133 e
Lat. 48,7884
Long. 2,0499
Commune : 78180 MONTIGNY LE BRETONNEUX
Surface : 26 962 m²

2. Tracer l'emprise de mon chantier

Validation de l'emprise du chantier

Mon dossier de consultation concerne :

☒ Une DT (Déclaration de Projet de Travaux)
☐ Une DICT (Déclaration d'Intention de Commencement de Travaux) ?

Número de consultation de la DT

Clé secrète

Ce numéro vous est fourni par le téléservice

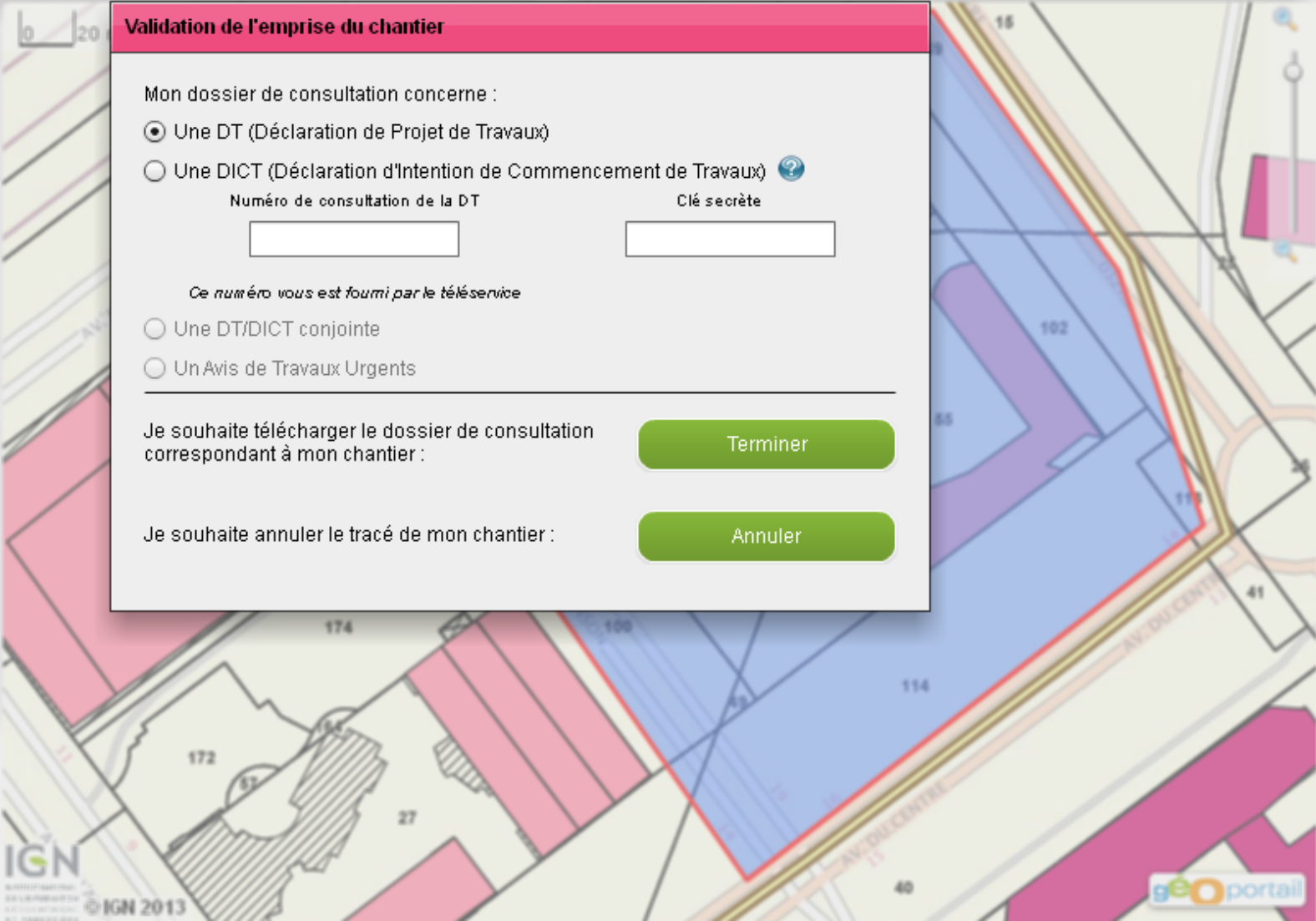
☐ Une DT/DICT conjointe
☐ Un Avis de Travaux Urgents

Je souhaite télécharger le dossier de consultation correspondant à mon chantier :

Je souhaite annuler le tracé de mon chantier :

3. Opérations

0 20



Vous pouvez consulter la notice d'utilisation de l'outil cartographique et la notice d'utilisation du profil déclarant pour les maîtres d'ouvrage et les exécutants de travaux dans le menu communication > Manuels d'utilisation - Déclarants

1. Pré-positionnement

Adresse du chantier

2. Tracer l'emprise de mon chantier



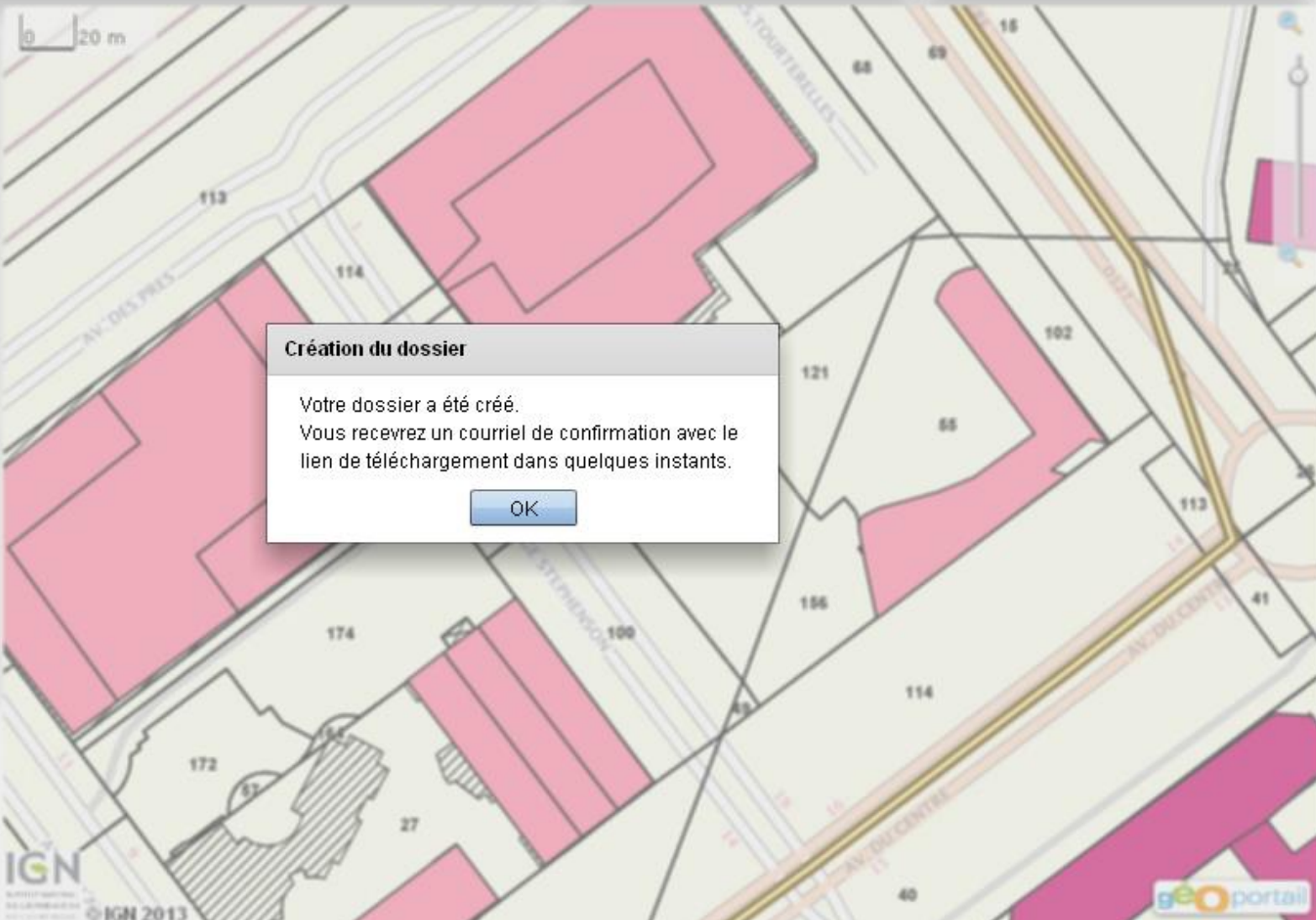
3. Opérations

Couches disponibles

☒ Limites administrat...
☐ Réseaux ferroviaires
☐ Réseaux routiers
☐ Hydrographie
☒ Batiments
☒ Parcelles cadastrat...
☒ Carte
☐ Photographies aéri...

Informations

Système géodésique : WGS84
Echelle : 1 / 2133 e
Lat. 48,7884
Long. 2,0499



Création du dossier

Votre dossier a été créé.
Vous recevrez un courriel de confirmation avec le lien de téléchargement dans quelques instants.

De : <ne-pas-repondre@reseaux-et-canalisations.ineris.fr>

À : MARBACH, Thierry

Objet : Dossier électronique



Bonjour M. Thierry Marbach,

Vous avez fait une demande de téléchargement du ou des dossiers suivants. Pour télécharger le ou les dossiers, suivez le(s) lien(s) ci-dessous, soit en cliquant dessus, soit en le(s) copiant collant dans la barre d'adresse de votre navigateur Internet.

1. Dossier n° consultation 2013090400814T : <http://www.reseaux-et-canalisations.ineris.fr/gu-presentation/front/mesdossierstelechargement.action?numConsultation=2013090400814T>

En cas de besoin, vous pouvez contacter le support à l'adresse suivante : support_connexion@reseaux-et-canalisations.ineris.fr.

Cordialement,

L'équipe du téléservice "Construire sans détruire"

Ce courriel vous est envoyé automatiquement, merci de ne pas y répondre.

Pour le respect de l'environnement, veuillez n'imprimer ce message ainsi que ses pièces jointes qu'en cas de nécessité.

Conformément à la loi du 6 janvier 1978, l'internaute dispose d'un droit d'accès qu'il peut exercer auprès du responsable des traitements désigné ci-dessus. Il dispose également d'un droit de modification, de rectification des données à caractère personnel le concernant qu'il peut exercer auprès de l'Institut national de l'environnement industriel et des risques - DSI Parc technologique Alata BP 2 60550 Verneuil-en-Halatte. Le droit d'opposition prévu au titre de l'article 38 de la loi du 6 janvier 1978 ne s'applique pas au présent traitement.

[Construire sans détruire](#)[Communication](#)[Outils](#)[FAQ](#)[Mon espace](#)

[Accueil](#) > [Mon espace](#) > Téléchargement de dossier

Thierry Marbach
[Se déconnecter](#)

Téléchargement de dossier



Téléchargement du dossier de consultation 2013090400814T

Pour télécharger votre dossier, [cliquez ici](#)

Date de dernière mise à jour du contenu éditorial : 20/08/2013

D:\Documents And Settings\MARBACH\Mes documents\Téléchargements\2013090400814T.zip\

Fichier Edition Affichage Favoris Outils Aide



Ajouter



Extraire



Tester



Copier



Déplacer



Supprimer



Informations



D:\Documents And Settings\MARBACH\Mes documents\Téléchargements\2013090400814T.zip\

Nom	Taille	Compressé	Modifié le	Créé le
2013090400814T_description.zip	19 806	19 706	2013-09-04 12:04	
2013090400814T_resume.pdf	250 795	204 984	2013-09-04 12:04	
2013090400814T_emprise.pdf	236 040	190 464	2013-09-04 12:04	
notice.pdf	59 449	53 670	2013-09-04 12:04	
2013090400814T_DT_1.pdf	205 604	140 760	2013-09-04 12:04	
2013090400814T_DT_2.pdf	205 679	140 945	2013-09-04 12:04	
2013090400814T_DT_3.pdf	205 737	140 892	2013-09-04 12:04	
2013090400814T_DT_4.pdf	205 680	140 936	2013-09-04 12:04	
2013090400814T_DT_5.pdf	205 599	140 806	2013-09-04 12:04	
2013090400814T_DT_6.pdf	205 648	140 918	2013-09-04 12:04	
2013090400814T_DT_7.pdf	205 688	140 894	2013-09-04 12:04	
2013090400814T_DT_8.pdf	205 687	140 911	2013-09-04 12:04	
2013090400814T_DT_9.pdf	205 766	140 852	2013-09-04 12:04	
2013090400814T_DT_10.pdf	205 721	141 020	2013-09-04 12:04	
2013090400814T_DT_11.pdf	205 824	141 154	2013-09-04 12:04	
2013090400814T_DT_12.pdf	205 763	141 034	2013-09-04 12:04	
2013090400814T_DT_13.pdf	205 672	140 899	2013-09-04 12:04	

Depuis le 1^{er} juillet 2012, vous devez transmettre à chacun des exploitants de réseaux :

- le formulaire CERFA 14434*01 (DT/DICT) ou 14523*01 (avis de travaux urgents) complété par vos soins,
- le tracé de l'emprise de votre chantier (document : « Emprise de votre chantier »).

Afin de favoriser la dématérialisation, nous vous proposons de lui adresser également par courriel le fichier au format contenu dans le fichier xxxxxxxx_description.zip.

La durée de validité d'une consultation de la DT ou de la DICT est de 3 mois à compter de la date de consultation.

Le présent document n'est pas à adresser aux exploitants de réseaux.

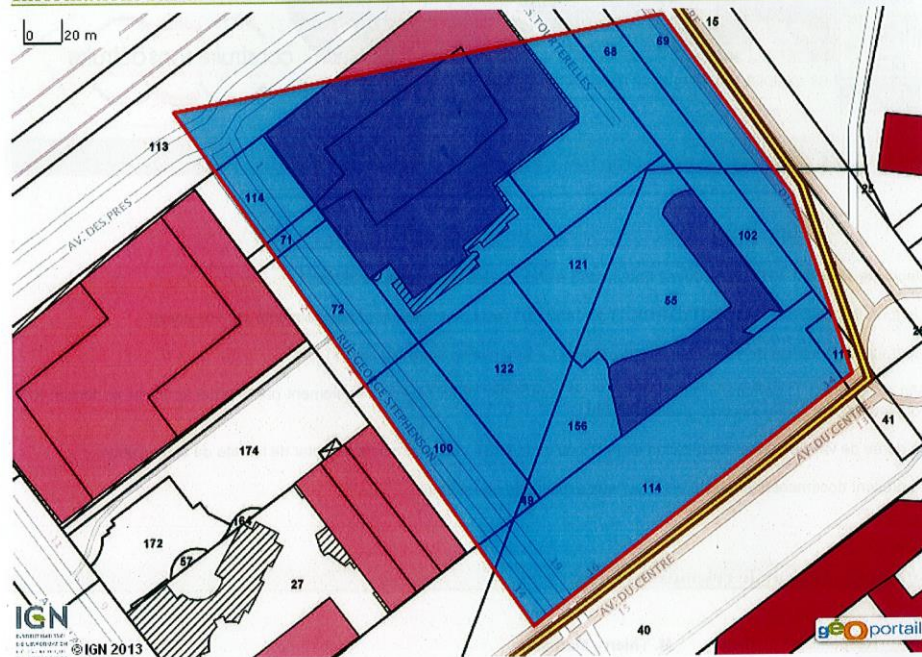
Informations sur le responsable du projet :

Responsable du projet : **M. Thierry Marbach**
 Adresse : **B.P. 2**
 Complément d'adresse :
 Ville : **60550 Verneuil-en-Halatte**
 Tél : **03 44 61 11 11** Fax :
 Courriel : **thierry.marbach@ineris.fr**

Informations sur le dossier :

Localisation du chantier : **78180 MONTIGNY LE BRETONNEUX** (Code INSEE : 78423)
 Nature de la consultation : **DT**
 Date de la consultation : **4 sept. 2013**
 N° consultation du téléservice : **2013090400814T**

Informations sur la localisation du chantier :



Légende :

Système géodésique :	RGF 93	Couches affichées :
EPSG :	EPSG:4171	- Batiments: 2011
Echelle :	1 / 2133	- Parcelles cadastrales: 02/03/10
Surface :	26962 m²	- Carte: 2012
		- Limites administratives: 2011

Coordonnées géoréférencées de l'emprise du chantier (wgs84 - format gml) :

Emprise au format GML :

```

<gml:MultiSurface srsName="EPSG:4171">
  <gml:surfaceMember>
    <gml:Polygon>
      <gml:exterior>
        <gml:LinearRing srsDimension="2">
          2.046775 48.788114 2.04906 48.788404 2.049666 48.787846 2.049945 48.787298 2.048454 48.786534 2.046775 48.788114 2.046775 48.788114
        </gml:LinearRing>
      </gml:exterior>
      <gml:interior>
        <gml:LinearRing srsDimension="2">
          2.046775 48.788114 2.04906 48.788404 2.049666 48.787846 2.049945 48.787298 2.048454 48.786534 2.046775 48.788114 2.046775 48.788114
        </gml:LinearRing>
      </gml:interior>
    </gml:Polygon>
  </gml:surfaceMember>
</gml:MultiSurface>
    
```

Déclaration de projet de Travaux

Déclaration d'Intention de Commencement de Travaux

 Au titre du chapitre IV du titre V du livre V (partie réglementaire) du Code de l'environnement

 et de la section 12 du chapitre IV du titre III du livre V de la 4ème partie (partie réglementaire) du Code du travail

Délai de réponse

Le destinataire de cette déclaration est tenu de vous répondre dans un délai de 9 jours, jours fériés non compris, après la date de réception de la déclaration dûment remplie. Pour la DT, le délai de réponse est porté à 15 jours, jours fériés non compris, lorsque la déclaration est adressée sous forme non matérialisée. Il est aussi prolongé de 15 jours si l'exploitant profite d'un rendez-vous sur site avec vous pour effectuer des mesures précises de localisation.

Exploitant :	SNCF
Destinataire :	DTI RP
Complément d'adresse :	
Numéro / Voie :	05-07, rue du Delta
Lieu-dit / BP :	
Code Postal / Commune :	75 009 PARIS
Pays :	France

DT (Déclaration de projet de travaux)

N° consultation du téléservice : 2,0,1,3,0,9,0,4,0,0,8,1,4,1

 N° affaire du responsable du projet : _____

 Date de la déclaration : ____ / ____ / ____

☐ Responsable du projet, ☐ Responsable du projet, ☐ Déclaration conjointe

 personne morale personne physique DT/DICT

Responsable du projet (1) : Champs facultatifs

Nom (ou dénomination) du responsable de projet : M. Thierry Marbach

 Complément d'adresse : _____

 N° : _____ Voie : B.P. 2

 Lieu-dit / BP : _____

 Code postal : 60 550 Commune : Verneuil-en-Halatte

 Pays : FRANCE

 N° SIRET (complet) : _____

 Nom de la personne à contacter : M. Thierry Marbach

 Tél. : _____ Fax : _____

 Courriel : thierry.marbach@ineris.fr

Emplacement du projet

Adresse (ou plage d'adresse) ou lieu-dit* : _____

 Code postal : _____ Commune : _____

 *obligatoire si l'emplacement n'a pas été dessiné sur le téléservice

Projet et son calendrier

Précisez les codes pour la nature des travaux : _____

 (voir les codes au verso)

 Décrivez le projet : _____

 Précisez le(s) code(s) pour la (les) technique(s) prévue(s) : _____

 (voir les codes au verso)

☐ Autre, précisez la technique : _____

 Distance minimale entre les travaux et la ligne électrique : ____ m

☐ Dans le cas de travaux à proximité de réseaux électriques aériens, cochez si vous souhaitez les plans de localisation des réseaux.

 Date prévue pour le commencement des travaux : ____ / ____ / ____ Durée du chantier : ____ jour(s)

Investigations complémentaires par le responsable du projet (à remplir après réception du récépissé de DT)

Réalisation d'investigations complémentaires : ☐ Oui ☐ Non

 Motif de réalisation ou non d'investigations complémentaires avant travaux (voir au verso) : _____

 Date des investigations complémentaires : ____ / ____ / ____

☐ Investigations susceptibles de nécessiter une DICT

☐ Envoi des résultats aux exploitants d'ouvrages et aux entreprises

Signature du responsable du projet et nom du signataire

Nom : _____

 Signature : _____

 Nombre de pièces jointes, y compris les plans : _____

DICT (Déclaration d'Intention de Commencement de Travaux)

N° consultation du téléservice : _____

 N° affaire de l'exécutant des travaux : _____

 Date de la déclaration : ____ / ____ / ____

 Nature de la déclaration (voir les codes au verso) : _____

Exécutant des travaux (1) : Champs facultatifs

Nom (ou dénomination) de l'exécutant des travaux : _____

 Complément d'adresse : _____

 N° : _____ Voie : _____

 Lieu-dit / BP : _____

 Code postal : _____ Commune : _____

 Pays : _____

 N° SIRET (complet) : _____

 Nom de la personne à contacter : _____

 Tél. : _____ Fax : _____

 Courriel : _____

Emplacement des travaux (si différent du projet de travaux)

Adresse (ou plage d'adresse) ou lieu-dit* : _____

 Code postal : _____ Commune : _____

 *obligatoire si l'emplacement n'a pas été dessiné sur le téléservice

Travaux et leur calendrier

Précisez les codes pour la nature des travaux : _____

 (voir les codes au verso)

 Décrivez les travaux : _____

 Précisez le(s) code(s) pour la (les) technique(s) utilisée(s) : _____

 (voir les codes au verso)

 Autre, précisez la technique : _____

 Précisez, le cas échéant, la profondeur maximale d'excavation : ____ cm

☐ Cochez en cas de modification du profil du terrain en fin de travaux

 Résultats des investigations complémentaires communiquées par le responsable du projet : ☐ Oui ☐ Non

 Distance minimale entre les travaux et la ligne électrique : ____ m

☐ Dans le cas de travaux à proximité de réseaux électriques aériens, cochez si vous souhaitez les plans de localisation des réseaux.

 Date prévue pour le commencement des travaux : ____ / ____ / ____

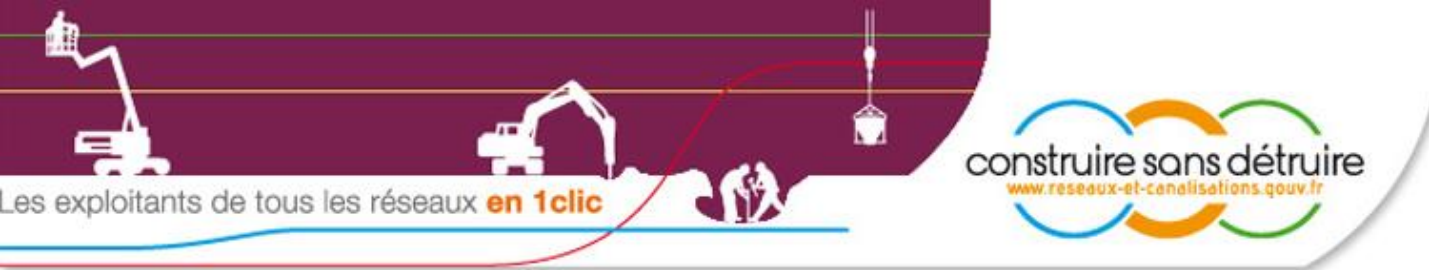
 Durée du chantier : ____ jour(s)

Signature de l'exécutant des travaux et nom du signataire

Nom : _____

 Signature : _____

 Nombre de pièces jointes, y compris les plans : _____



Collectivités territoriales

Construire sans détruire

Communication

Outils

FAQ

Téléservice "Réseaux et canalisations"



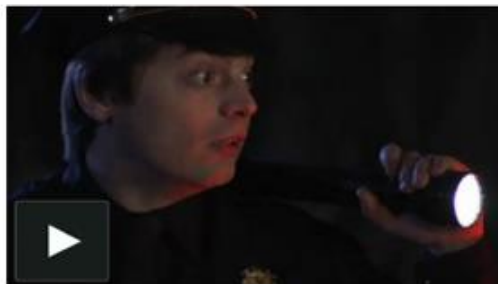
Bienvenue sur le téléservice "réseaux-et-canalisations"

Depuis le 1er septembre 2011, les exploitants de réseaux peuvent enregistrer sur ce téléservice leurs coordonnées et y référencer leurs ouvrages afin de prévenir leurs endommagements lors de travaux tiers réalisés à proximité.

Depuis le 1er juillet 2012, la consultation du téléservice est obligatoire pour les maîtres d'ouvrage et les entreprises de travaux qui envisagent de réaliser des travaux. Ils peuvent consulter gratuitement ce téléservice afin d'élaborer leurs déclarations de travaux.

Vous prévoyez des travaux. Pour votre sécurité, renseignez-vous avant !

Chaque année, plus de 100 000 dommages sont déplorés lors de travaux effectués à proximité des réseaux aériens ou souterrains implantés en France. Afin de réduire ces incidents, professionnels et particuliers doivent obligatoirement déclarer leurs travaux aux exploitants de réseaux impactés. En retour, les exploitants leur fournissent tout renseignement utile pour construire sans détruire.



CONNEXION / INSCRIPTION

Vous êtes :

- > **Responsable de projet**
- > **Exécutant de travaux**
- > **Exploitant de réseaux**
- > **Collectivité territoriale**

ACTUALITÉS

Publication de l'arrêté du
03/09/2012 fixant le barème HT de
la redevance
3 septembre 2012

Publication du décret n° 2012-970
du 20 août 2012 relatif aux
23 août 2012

Actions de sensibilisation à la
réforme anti-endommagement
31 mai 2012

Inscription



En tant que collectivité territoriale, vous avez accès à un profil spécifique vous donnant droit de visualiser la liste des exploitants présents sur le territoire dont vous avez la gestion, ainsi que d'accéder à la liste des consultations réalisées par les déclarants.

L'ensemble des collectivités territoriales a reçu en début d'année 2012 un courrier de la part du Ministère de l'Ecologie, du Développement Durable et de l'Energie. Ce courrier contient des informations sur la nouvelle réglementation, et des identifiants de connexion à des comptes pré-crées avec le profil **Exploitant de réseaux** et le profil **Collectivité territoriale** du téléservice.

Les identifiants pour votre profil Collectivité territoriale sont ceux se terminant par un C.

Attention : Les identifiants contenus dans le courrier ministériel ne serviront que lors de l'activation du compte !

Nous vous conseillons de lire la notice [Collectivités Territoriales](#) pour connaître toutes les fonctionnalités mises à votre disposition dès à présent ou très prochainement.

COMPTE EXISTANT

Si vous disposez déjà de vos identifiants (utilisateur / mot de passe) ou de votre certificat, veuillez sélectionner votre mode de connexion ci dessous.

● Par Certificat ? :

SELECTIONNER MON CERTIFICAT

● Par Courriel / Mot de Passe :

Courriel ? :

Mot de passe ? :

VALIDER

MOT DE PASSE OUBLIÉ

Courriel * ? :

OK



- Mes informations
- Ma société
- Gestion des comptes
- Modifier mon mot de passe
- Modifier mon mode d'authentification
- Mes Communes

Mes informations

Cette page affiche les informations relatives à votre compte

Courriel: thierry.marbach@ineris.fr [Modifier](#)

Civilité *:

Nom *:

Prénom *:

Tél. *:

Fax:

Liste des Exploitants

Commune :

Catégorie : Type :

Afficher lignes

Total 21 lignes (1 à 10)

▼ Cat.	◆ Type d'ouvrage	◆ Pos.	◆ Société	◆ CP	◆ Commune	Tél Urgence	Fax Urgence	Tél End.	Zonage	Infos
S	GAZ	-	GRTGAZ REGION VAL DE SEINE (CMP) CENTRE DE TRAITEMENT DT-DICT (CMP)	92238	GENNEVILLIERS CEDEX	0800001112	0140852078	0800001112		
S	GAZ	-	GrDF - URG Nord Pas de Calais Picardie CELLULE TRAVAUX TIERS PICARDIE	60100	CREIL	0810300360	0344656722	0247857444	Toute la commune	
S	CALO FRIGO	-	COFELY COMPIEGNE Service Gestion des DT et DICT	93200	SAINT DENIS	0811203097	0142430524	0811203097		
S	ELEC HORS TBT	-	SICAE-OISE	60617	LACROIX SAINT OUVEN Cedex	0344428992		0344428992	Toute la commune	
S	ELEC HORS TBT	-	Agglomération de la Région de Compiègne	60321	Compiègne	0686388714	0344909899	0686388714	Toute la commune	
S	ELEC HORS TBT	-	RTE GET NORD OUEST SECTION RELATION TIERS	92230	GENNEVILLIERS	0182643630	0182643814	0182643630		
S	ELEC HORS TBT	-	Agglomération de la Région de Compiègne	60321	Compiègne	0686388714	0344909899	0686388714	Toute la commune	
S	ELEC HORS TBT	-	Agglomération de la Région de Compiègne	60321	Compiègne	0344407600	0344407638	0344407600	Toute la commune	
S	ELEC HORS TBT	-	ERDF PICARDIE DT DICT	80011	AMIENS CEDEX 1	0181624701	0322226574	0176614701	Toute la commune	
S	ELEC HORS TBT	-	Agglomération de la Région de Compiègne	60321	Compiègne	0686388714	0344909899	0686388714	Toute la commune	

Vérification de la zone d'implantation de l'ouvrage

[Retour à la liste des exploitants](#)

1. Pré-positionnement

Adresse du chantier

Couches disponibles

- ☒ Limites administrat...
- ☐ Réseaux ferroviaires
- ☐ Réseaux routiers
- ☐ Hydrographie
- ☐ Batiments
- ☐ Parcelles cadastral...
- ☒ Carte
- ☒ Photographies aéri...

Informations

Système géodésique : WGS84
Echelle : 1 / 34124 e
Lat. 49,4137
Long. 2,9055
Commune : 60200
COMPIEGNE

THIERRY MARBACH

[Se déconnecter](#)

[Accueil](#) > [Espace Collectivité](#) > Visualisation des consultations

Visualisation des consultations



Vous pouvez depuis cette page afficher les consultations effectuées sur le territoire dont vous avez la charge. Vous avez deux possibilités pour définir la zone dont vous souhaitez avoir la liste des consultations (Déclaration de Travaux, Déclaration d'Intention de Travaux ou Avis de Travaux Urgent) :

- Soit en traçant un polygone sur le fond de carte ([Notice utilisation Cartographique](#))
- Soit en utilisant les filtres de la zone de recherche du bloc droit

Dans les deux cas vous devez cliquer sur le bouton "Lancer la recherche" pour afficher les résultats.

1. Pré-positionnement

Adresse

?

Q

Valider

Couches disponibles

☒ Limites administrat...
 ☐ Réseaux ferroviaires
 ☐ Réseaux routiers
 ☐ Hydrographie
 ☐ Batiments
 ☐ Parcelles cadastr...
 ☒ Carte
 ☒ Photographies aéri...

Informations

Système géodésique : WGS84

2. Tracer l'emprise

Zone de filtre pour la recherche

Region :

Picardie

Département :

Oise

Commune :

VERNEUIL EN HALA

Numéro :

Période :

01/09/2012

au

14/03/2013

Nature :

DICT

Lancer la Recherche

Remise à zéro

1. Pré-positionnement

Adresse



Valider

Couches disponibles

- ☒ Limites administrat...
- ☐ Réseaux ferroviaires
- ☐ Réseaux routiers
- ☐ Hydrographie
- ☐ Batiments
- ☐ Parcelles cadastr...
- ☒ Carte
- ☒ Photographies aéri...

Informations

Système géodésique :
WGS84
Echelle : 1 / 8735660 e
Lat. 43,4121
Long. 8,4875

2. Tracer l'emprise



Zone de filtre pour la recherche

Region : Picardie

Département : Oise

Commune : VERNEUIL EN HALAT

Numéro :

Période : 01/09/2012

au

14/03/2013

Nature : DICT

Lancer la Recherche

Remise à zéro

5 résultat(s) trouvé(s)

Éléments/page: 50

Numéros consultation

2013020400179T

2013011500895T

2012101500865T

2012100301530T

2012092600586T

Exporter les résultats

1. Pré-positionnement

Adresse



VERNEUIL EN HALATTE



Valider

Couches disponibles

- ☒ Limites administrat...
- ☐ Réseaux ferroviaires
- ☐ Réseaux routiers
- ☐ Hydrographie
- ☐ Batiments
- ☐ Parcelles cadastrales
- ☒ Carte
- ☒ Photographies aériennes

Informations

Système géodésique :
WGS84
Echelle : 1 / 4265 e
Lat. 49,2731
Long. 2,5040
Commune : 60550
VERNEUIL EN HALATTE

2. Tracer l'emprise



IGN

BUREAU NATIONAL
DE L'INFORMATION EN
GEOGRAPHIE
ET FORESTIERE

© IGN 2013

géoportail

Zone de filtre pour la recherche

Région : Picardie

Département : Oise

Commune : VERNEUIL EN HALATTE

Numéro :

Période : 01/09/2012

au

14/03/2013

Nature : DICT

Lancer la Recherche

Remise à zéro

5 résultat(s) trouvé(s)

Éléments/page: 50

Numéro consultation

2013020400179T

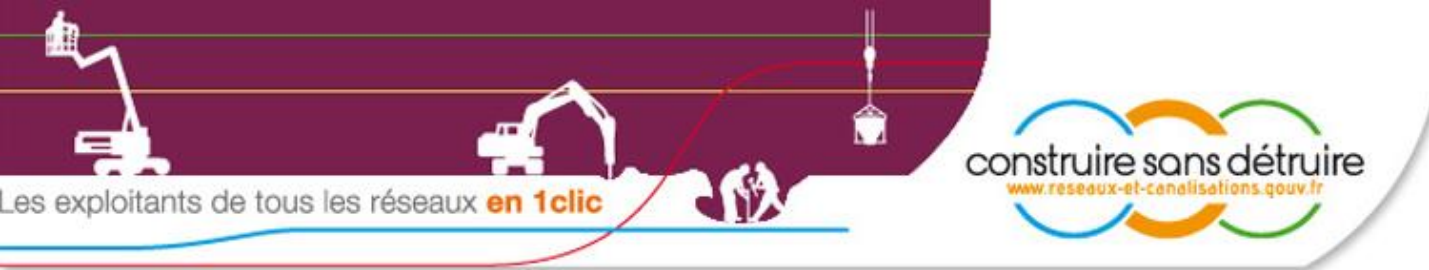
2013011500895T

2012101500865T

2012100301530T

2012092600586T

Exporter les résultats



Exploitants de réseaux

Exploitants de réseaux

- Inscription
- Ajout d'un ouvrage
- Ajout d'un contact
- Ajout des communes
- Ajout zonage
- Soumission
- Signature électronique ou envoi du PV

Inscription



CRÉER UN COMPTE EXPLOITANT

Informations compte

Civilité* :

Nom* :

Prénom* :

Courriel* :

Fonction* :

Tél.* :

Fax :

Question
secrète* :

Réponse* :

Informations société

Société* :

Agence :

Adresse* :

Complément :

Code
postal* :

Commune* :

Pays* :

Num SIRET :

Tél.* :

Fax :



COMPTE EXISTANT

● Par Certificat ? :



● Par Courriel / Mot de Passe :

Courriel ? :

Mot de passe ? :



MOT DE PASSE OUBLIÉ

Courriel* ? :



CHANGEMENT DE CERTIFICAT



Les exploitants de tous les réseaux **en 1 clic**

Construire sans détruire

Guides et brochures

Outils

FAQ

Mon réseau

Accueil > Construire sans détruire > Liste des ouvrages > Création d'un ouvrage

Durand Christine
[Se déconnecter](#)

Création d'un ouvrage



Création d'un ouvrage

[Retour à la liste des ouvrages](#) |

Code * ?	TRAM
Dénomination * ?	Réseau TRAM
Catégorie * ?	Sensible
Type d'ouvrage * ?	Installations de transport guidé
Etat * ?	Actif

ENREGISTRER



[Construire sans détruire](#) [Guides et brochures](#) [Outils](#) [FAQ](#) [Mon réseau](#)

Durand Christine
[Se déconnecter](#)

[Accueil](#) > [Mon réseau](#) > Liste des ouvrages

Liste des ouvrages



[Importer un fichier CSV](#)

[Ajouter un ouvrage](#)

Statut :

Filtrer (code, dénomination) :

Afficher lignes

▲ code	◆ dénomination	◆ catégorie	◆ état	Contacts	Communes	Statut	Actions	Zonage	Procès Verbal	Export
ASSAI	Assainissement	Non Sensible	Actif	1	1 (0)	En cours 🔍	Modifier Soumettre			
TRAM	Réseau Tram	Sensible	Actif	Ajouter		En cours 🔍	Modifier			



Construire sans détruire

Guides et brochures

Outils

FAQ

Mon réseau

Durand Christine
[Se déconnecter](#)

[Accueil](#) > [Mon réseau](#) > [Liste des ouvrages](#) > [Liste des contacts](#) > Création d'un contact

Création d'un contact



Création d'un contact associé à l'ouvrage TRAM

[Retour à la liste des contacts](#)

Nom:	LOUBAT	Téléphone * ? :	0238792865
Prénom:	Alphonse	Fax * :	0238792870
Société * :	Ville d'ORLEANS	Courriel ? :	
Agence:	Service Déplacement	Téléphone urgence * ? :	0238793066
Adresse postale * :	4, Rue de Patay	Fax urgence (*) :	0238792870
Complément ? :		Courriel urgence (*) ? :	
Code Postal * :	45000	Téléphone endommagement * ? :	0238793066
Commune * :	ORLEANS	Site internet ? :	
Pays * :	FRANCE		
Consigne ? :			

(*) Un seul des champs est obligatoire.

ENREGISTRER



Les exploitants de tous les réseaux **en 1 clic**

Construire sans détruire

Guides et brochures

Outils

FAQ

Mon réseau

Durand Christine
[Se déconnecter](#)

[Accueil](#) > [Mon réseau](#) > Liste des contacts

Liste des contacts



Cette page affiche l'ensemble des contacts associés à l'ouvrage.

[Retour à la liste des ouvrages](#)

Détail d'un ouvrage

● Création terminée

Code: TRAM

Dénomination: Réseau Tram

Catégorie: Sensible

Etat: Actif

[Modifier le détail de l'ouvrage](#)

Liste des contacts

[Ajouter un contact](#)

Filtrer (toutes les colonnes sauf communes) :

Afficher lignes

▲ nom	◆ société	◆ commune	◆ courriel	◆ téléphone	◆ fax	Communes	Actions
LOUBAT Alphonse	Ville d'ORLEANS Service Déplacement	45000 ORLEANS		0238792865	0238792870	Ajouter	Modifier Supprimer



[Construire sans détruire](#) [Guides et brochures](#) [Outils](#) [FAQ](#) [Mon réseau](#)

Durand Christine
[Se déconnecter](#)

[Accueil](#) > [Mon réseau](#) > [Liste des ouvrages](#) > [Liste des contacts](#) > [Liste des communes](#)

Liste des communes



[Retour à la liste des ouvrages](#)
[Ajouter un contact](#)

Ajouter une commune associée à l'ouvrage TRAM

Cette page affiche l'ensemble des communes

Ajouter la commune

Pour le contact :

LOUBAT Alphonse Ville d'ORLEANS 45000 OF ▼



Liste des communes

Filtrer (code Postal, commune) :

Afficher lignes

▲ code postal	◆ communes	◆ contacts	Actions
Aucun élément			

Les exploitants de tous les réseaux **en 1clic**

Construire sans détruire

Guides et brochures

Outils

FAQ

Mon réseau

Accueil > Mon réseau > Liste des ouvrages

Durand Christine
[Se déconnecter](#)

Liste des ouvrages



[Importer un fichier CSV](#)

[Ajouter un ouvrage](#)

Statut :

Filtrer (code, dénomination) :

Afficher lignes

▲ code	◆ dénomination	◆ catégorie	◆ etat	Contacts	Communes	Statut	Actions	Zonage	Procès Verbal	Export
ASSAI	Assainissement	Non Sensible	Actif	1	1	En cours 🔍	Modifier Soumettre			
TRAM	Réseau TRAM	Sensible	Actif	1	1	En cours 🔍	Modifier Soumettre			



Les exploitants de tous les réseaux **en 1 clic**

Construire sans détruire

Guides et brochures

Outils

FAQ

Mon réseau

Durand Christine
[Se déconnecter](#)

[Accueil](#) > [Mon réseau](#) > [Liste des ouvrages](#) > Import fichier de données

Import fichier de données



Import fichier de données

[Retour à la liste des ouvrages](#) |

Vous pouvez importer les données correspondants à vos ouvrages directement, via un fichier csv

Télécharger ici le fichier csv avec entête :

- [Fichier Excel - 33,5 Ko](#)
- [Fichier CSV - 0,38 Ko](#)
- [Fichier OpenOffice - 11,49 Ko](#)

(clic droit sur le lien puis 'enregistrer la cible du lien sous')

Sélectionnez votre fichier CSV

Parcourir...



Les exploitants de tous les réseaux **en 1 clic**

Construire sans détruire

Guides et brochures

Outils

FAQ

Mon réseau

Durand Christine
[Se déconnecter](#)

[Accueil](#) > [Mon réseau](#) > Liste des ouvrages

Liste des ouvrages



[Importer un fichier CSV](#)

[Ajouter un ouvrage](#)

Statut :

Filtrer (code, dénomination) :

Afficher lignes

▲ code	◆ dénomination	◆ catégorie	◆ état	Contacts	Communes	Statut	Actions	Zonage	Procès Verbal	Export
ASSAI	Assainissement	Non Sensible	Actif	1	1	En cours +	Modifier Soumettre			
EAU	Réseau d'eau	Non Sensible	Actif	1	1	En cours +	Modifier Soumettre			
TELECOM	Réseau de télécommunication	Non Sensible	Actif	1	1	En cours +	Modifier Soumettre			
TRAM	Réseau TRAM	Sensible	Actif	1	1	En cours +	Modifier Soumettre			

Zones d'implantation des ouvrages

- Objets « vectoriels » dont les sommets sont « géoréférencés »;
- Il s'agit des zones dans lesquelles se trouvent les ouvrages, et non des tracés des ouvrages (Bande des 100 mètres).
- Pour les ouvrages de distribution (gaz, eau, électricité...), si l'ouvrage se trouve en tout point à moins de 300 mètres des limites de la commune, l'exploitant peut se déclarer « présent sur toute la commune », sans avoir obligation de fournir la zone d'implantation de l'ouvrage.
- Les zones d'implantation ne sont pas communiquées aux déclarants, seule la liste des exploitants concernés est fournie.
- Les zones d'implantation sont fournies aux municipalités, EPCI et services de l'état, pour le territoire sur lequel ils exercent leur responsabilité.



Construire sans détruire Guides et brochures Outils FAQ Mon réseau

Durand Christine
[Se déconnecter](#)

[Accueil](#) > [Mon réseau](#) > Liste des ouvrages

Liste des ouvrages



[Importer un fichier CSV](#)

[Ajouter un ouvrage](#)

Statut :

Filtrer (code, dénomination) :

Afficher lignes

▲ code	◆ dénomination	◆ catégorie	◆ etat	Contacts	Communes	Statut	Actions	Zonage	Procès Verbal	Export
ASSAI	Assainissement	Non Sensible	Actif	1	1	En cours 🔍	Modifier Soumettre	🏠		
EAU	Réseau d'eau	Non Sensible	Actif	1	1	En cours 🔍	Modifier Soumettre	🏠		
TELECOM	Réseau de télécommunication	Non Sensible	Actif	1	1	En cours 🔍	Modifier Soumettre	🏠		
TRAM	Réseau TRAM	Sensible	Actif	1	1	En cours 🔍	Modifier Soumettre	🏠		



Construire sans détruire Guides et brochures Outils FAQ Mon réseau

Durand Christine
[Se déconnecter](#)

[Accueil](#) > [Mon réseau](#) > [Liste des ouvrages](#) > Import fichier de zonage

Import fichier de zonage



Import fichier de zonage

[Retour à la liste des ouvrages](#) |

Vous pouvez uploader un fichier ZIP contenant un ShapeFile (.SHP) contenant le zonage de l'ouvrage (ou partie du zonage de l'ouvrage). Pour effectuer un contrôle de cohérence du fichier, merci de renseigner les champs suivants.

Nombre de communes concernées * ?

Système géodésique de référence ?

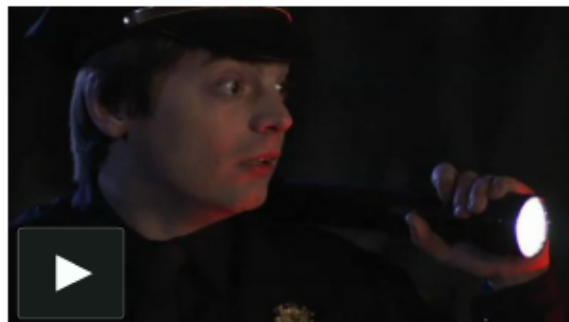
Logiciel SIG utilisé pour générer le fichier shape : ?

Mode de géoréférencement * ?

Sélectionner votre fichier * ?

ENREGISTRER

Chaque année, plus de 100 000 dommages sont déplorés lors de travaux effectués à proximité des réseaux aériens ou souterrains implantés en France. Afin de réduire ces incidents, professionnels et particuliers doivent obligatoirement déclarer leurs travaux aux exploitants de réseaux impactés. En retour, les exploitants leur fournissent tout renseignement utile pour construire sans détruire.

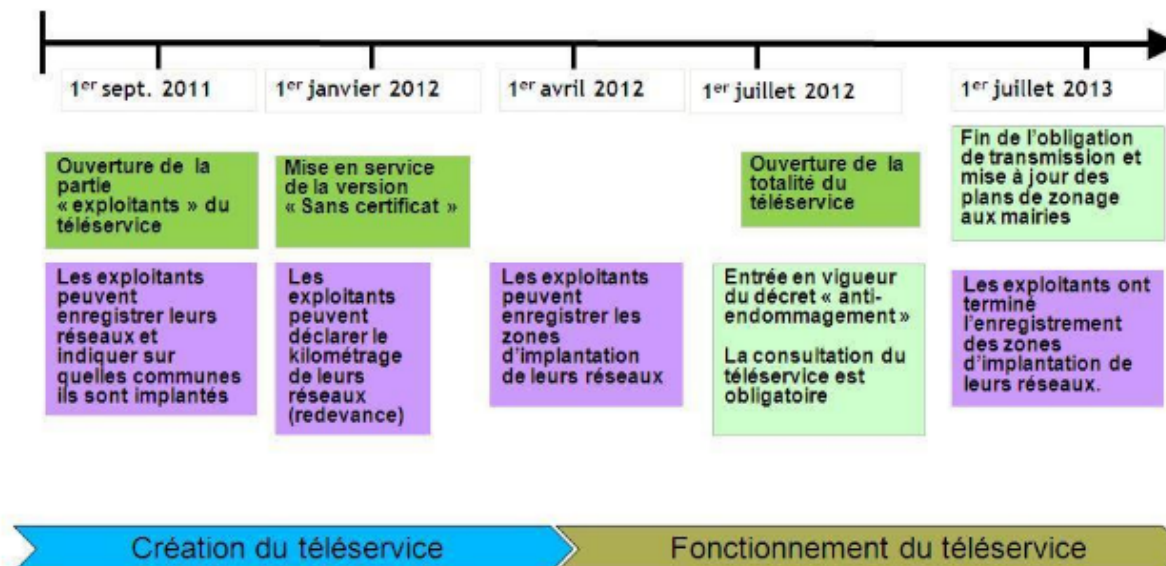


[Télécharger le kit de communication](#)

Travailler à proximité de réseaux ne s'improvise pas

Le téléservice redevance-reseaux-et-canalisation.gouv.fr est votre meilleur allié pour votre sécurité. Vous êtes une collectivité territoriale, un maître d'ouvrage, un maître d'œuvre, un exploitant de réseaux, une entreprise du bâtiment ou de travaux publics, un agriculteur, un particulier... et vous avez des projets de travaux de terrassement, de sondage, de génie agricole..., le téléservice redevance-reseaux-et-canalisation.gouv.fr vous permet alors d'identifier gratuitement les exploitants de réseaux concernés par vos travaux et auprès desquels vous devez déclarer vos travaux.

Calendrier de mise en oeuvre du téléservice



Vous pouvez déclarer le linéaire cumulé de vos réseaux pour l'année 2013 en vous connectant sur <https://redevance-reseaux-et-canalisation.ineris.fr/>

CARMEN

Lien vers le portail gratuit d'édition des zones d'implantation des réseaux :

<http://carmen.developpement-durable.gouv.fr/199/reseaux-et-canalisation.map>

Pour éditer la zone d'implantation d'un réseau puis l'enregistrer sur le téléservice redevance-reseaux-et-canalisation.gouv.fr, utilisez ce lien et appliquez la notice d'emploi accessible par le point d'interrogation en haut du portail.

ACTUALITÉS

Déclaration annuelle 2013 de la redevance pour les exploitants de réseaux

04/01/2013

Localiser

Commune: Saisir les premières lettres

Localiser Réinitialiser

Recentrer

Projection: RGF93/Lambert 93

x:

y:

Centrer

Légende

- ☒ Contenu de la carte
 - ☒ Annotations
 - ☒ Bâtiments
 - Bâtiments en dur
 - Constructions légères
 - ☒ Parcelleire (vec)
 - Parcelles cadastrales
 - ☒ Parcelleire (img)
 - ☒ Communes
 - ☒ Départements
 - ☒ Orthophotographie

Choisissez une échelle

Échelle : 400km 1/5.156.925

RGF93/Lambert 93 Position : 1262902.08, 6734085.72





Les exploitants de tous les réseaux **en 1 clic**

Construire sans détruire

Guides et brochures

Outils

FAQ

Mon réseau

Durand Christine
[Se déconnecter](#)

[Accueil](#) > [Mon réseau](#) > Liste des ouvrages

Liste des ouvrages



[Importer un fichier CSV](#)

[Ajouter un ouvrage](#)

● Polygone en cours d'intégration

Statut :

Filtrer (code, dénomination) :

Afficher lignes

▲ code	◆ dénomination	◆ catégorie	◆ etat	Contacts	Communes	Statut	Actions	Zonage	Procès Verbal	Export
ASSAI	Assainissement	Non Sensible	Actif	1	1	En cours 🔍	Modifier Soumettre			
EAU	Réseau d'eau	Non Sensible	Actif	1	1	En cours 🔍	Modifier Soumettre			
TELECOM	Réseau de télécommunication	Non Sensible	Actif	1	1	En cours 🔍	Modifier Soumettre			
TRAM	Réseau TRAM	Sensible	Actif	1	1	En cours import zonage 🔍				



Construire sans détruire Guides et brochures Outils FAQ Mon réseau

Durand Christine
[Se déconnecter](#)

[Accueil](#) > [Mon réseau](#) > [Liste des ouvrages](#) > [Liste des communes](#)

Liste des communes



[Retour à la liste des ouvrages](#)
[Ajouter un contact](#)

Ajouter une commune associée à l'ouvrage TRAM

Cette page affiche l'ensemble des communes associées à l'ouvrage.

Ajouter la commune ?

Pour le contact :



Liste des communes

Filtrer (code Postal, commune) :

Afficher 10 lignes

▲ code postal	◆ communes	◆ contacts	◆ zonage	Actions
45000	ORLEANS	LOUBAT Alphonse Agglo Val de Loire 45000 Orléans		Supprimer



Affichage d'une commune



1. Pré-positionnement

Adresse

Couches disponibles

- ☒ Limites administrat...
- ☐ Aéroports
- ☐ Réseaux ferroviaires
- ☐ Réseaux routiers
- ☐ Hydrographie
- ☐ Batiments
- ☐ Carte
- ☐ Parcelles cadastrales
- ☒ Photographies aériennes

Informations

WGS84
Echelle : 1 / 16 000 e
Lat. 47,9074
Long. 1,8960
Commune : 45000
ORLEANS



Durand Christine
[Se déconnecter](#)



Les exploitants de tous les réseaux **en 1 clic**

Construire sans détruire

Guides et brochures

Outils

FAQ

Mon réseau

Durand Christine
[Se déconnecter](#)

[Accueil](#) > [Mon réseau](#) > Liste des ouvrages

Liste des ouvrages



[Importer un fichier CSV](#)

[Ajouter un ouvrage](#)

Statut :

Filtrer (code, dénomination) :

Afficher lignes

▲ code	◆ dénomination	◆ catégorie	◆ etat	Contacts	Communes	Statut	Actions	Zonage	Procès Verbal	Export
ASSAI	Assainissement	Non Sensible	Actif	1	1	En cours 🔍	Modifier Soumettre	📍		
EAU	Réseau d'eau	Non Sensible	Actif	1	1	En cours 🔍	Modifier Soumettre	📍		
TELECOM	Réseau de télécommunication	Non Sensible	Actif	1	1	En cours 🔍	Modifier Soumettre	📍		
TRAM	Réseau TRAM	Sensible	Actif	1	1	En cours 🔍	Modifier Soumettre	📍		



Les exploitants de tous les réseaux **en 1 clic**

- Construire sans détruire
- Guides et brochures
- Outils
- FAQ
- Mon réseau**

Durand Christine
[Se déconnecter](#)

[Accueil](#) > [Mon réseau](#) > [Liste des ouvrages](#)

Liste des ouvrages



Statut : Choisissez le statut

Filtrer (code, dénomination) :

code	dénomination	cat
ASSAI	Assainissement	Non Se
EAU	Réseau d'eau	Non Se
TELECOM	Réseau de télécommunication	Non Se
TRAM	Réseau TRAM	Sensible

Soumission

Choisissez le mode de signature du procès-verbal (certificat ou manuelle) et indiquez la date prévisionnelle de mise en production de votre ouvrage.

Signature ? : ☒ par certificat ☐ manuelle

Vous pouvez soumettre votre ouvrage dans les délais impartis.

[télécharger un fichier CSV](#)

[ajouter un ouvrage](#)

Afficher 10 lignes

Zonage	Procès Verbal	Export

Actif	1	1	En cours	Modifier Soumettre
-------	---	---	----------	--



Les exploitants de tous les réseaux **en 1 clic**

Construire sans détruire

Guides et brochures

Outils

FAQ

Mon réseau

Durand Christine
[Se déconnecter](#)

[Accueil](#) > [Mon réseau](#) > Liste des ouvrages

Liste des ouvrages



[Importer un fichier CSV](#)

[Ajouter un ouvrage](#)

Statut :

Filtrer (code, dénomination) :

Afficher lignes

code	dénomination	catégorie	etat	Contacts	Communes	Statut	Actions	Zonage	Procès Verbal	Export
ASSAI	Assainissement	Non Sensible	Actif	1	1	A envoyer	Afficher le PV			
EAU	Réseau d'eau	Non Sensible	Actif	1	1	En cours	Modifier Soumettre			
TELECOM	Réseau de télécommunication	Non Sensible	Actif	1	1	En cours	Modifier Soumettre			
TRAM	Réseau TRAM	Sensible	Actif	1	1	A signer	Signer			



Construire sans détruire

Communication

Outils

FAQ

Mon réseau

Aide

Accueil > Mon réseau > Liste des ouvrages > Valider le procès verbal

Christine Durand
[Se déconnecter](#)

Valider le procès verbal



Identifiant compte exploitant : 2

Société : **INERIS DSI**

Etat de validation du compte exploitant : **Validé**

Numéro de dossier : **53001334132895829-1**



53001334132895829

INERIS

Service Guichet unique

TSA 99004

60746 ST MAXIMIN CEDEX

FRANCE

Procès verbal de mise en production d'un ouvrage

Date de mise en production prévisionnelle : 14/10/2012

Sous réserve de réception du procès-verbal dûment complété (date, signature et cachet) sans rature ni surcharge et sinon le premier dimanche qui suivra la réception effective de ce document. Veuillez l'envoyer à l'INERIS, soit par courrier soit par fax (03 44 55 68 48). Lors de votre 1er envoi, vous devez joindre impérativement un justificatif de société (voir [exemple](#)). Sans

Identifiant compte exploitant : **16301**
 Société : **Mairie**
 Etat de validation du compte exploitant : **Non validé**
 Numéro de dossier : **311341331100017913**

INERIS
Service Guichet unique
Parc Technologique Alata
BP 2
60550 Verneuil en Halatte



311341331100017913

Procès verbal de mise en production d'un ouvrage

Date de mise en production prévisionnelle : 25/03/2012

Sous réserve de réception du Procès verbal dûment complété (date, signature, cachet) sans rature ni surcharge et sinon le premier dimanche qui suivra la réception effective de ce document. Merci de l'envoyer à l'INERIS soit par courrier soit par fax (03.44.55.68.48) . Lors du premier envoi vous devez joindre impérativement un justificatif de société (voir [FAQ](#)). Sans réception de ces documents dans les délais prévus par la réglementation, votre ouvrage ne pourra être mis en ligne.

Je soussigné(e), Christine Durand demande la mise en production de l'ouvrage :

Descriptif de l'ouvrage :

Code : TRAM
Dénomination : Réseau TRAM
Catégorie : Sensible
Type ouvrage : Installations destinées à la circulation de véhicules de transport public guidé
Etat : Actif
Nombre de communes : 1

Synthèse des modifications :

Ajout de contact(s) :	1	Ajout de commune(s) :	0
Suppression de contact(s) :	0	Suppression de commune(s) :	0
Modification de contact(s) :	0	Modification du contact d'une commune :	0
Modification de l'ouvrage :	1	Ajout de zonage sur commune :	1
Modification de zonage :	0		

Je valide par le présent procès-verbal les informations apportées sur le téléservice "réseaux-et-canalisation". Ces données ont été vérifiées et validées en ligne sous le numéro de dossier de preuve indiqué en en-tête.

Date et signature	Cachet société

Ne pas remplir - Partie réservée à l'INERIS

Numéro de chrono :	Date de signature :
Date de réception :	Date de traitement :

Kit de communication

Espace presse

Manuels d'utilisation -
Exploitants

Téléservice "Réseaux"

Manuels d'utilisation -
Déclarants

Manuels d'utilisation - Exploitants

Documents juridiques

Liens utiles

[Se connecter](#)



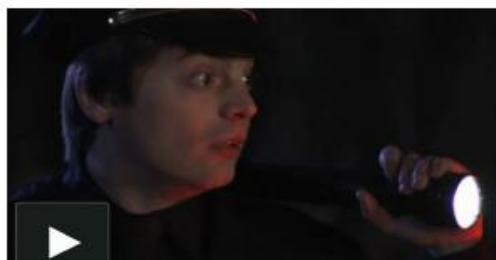
Bienvenue sur le téléservice "réseaux-et-canalisations"

Depuis le 1er septembre 2011, les exploitants de réseaux peuvent enregistrer sur ce téléservice leurs coordonnées et y référencer leurs ouvrages afin de prévenir leurs endommagements lors de travaux tiers réalisés à proximité.

Depuis le 1er juillet 2012, la consultation du téléservice est obligatoire pour les maîtres d'ouvrage et les entreprises de travaux qui envisagent de réaliser des travaux. Ils peuvent consulter gratuitement ce téléservice afin d'élaborer leurs déclarations de travaux.

Vous prévoyez des travaux. Pour votre sécurité, renseignez-vous avant !

Chaque année, plus de 100 000 dommages sont déplorés lors de travaux effectués à proximité des réseaux aériens ou souterrains implantés en France. Afin de réduire ces incidents, professionnels et particuliers doivent obligatoirement déclarer leurs travaux aux exploitants de réseaux impactés. En retour, les exploitants leur fournissent tout renseignement utile pour construire sans détruire.



CONNEXION / INSCRIPTION

Vous êtes :

- **Responsable de projet**
- **Exécutant de travaux**
- **Exploitant de réseaux**
- **Collectivité territoriale**

REDEVANCE



Comment faire si vous possédez un certificat ?

Afin de créer votre compte par certificat, vous devrez être en possession d'un certificat d'authentification et de signature au minimum 2 étoiles afin de pouvoir transmettre vos données au téléservice.

Ces certificats peuvent être obtenus auprès d'un organisme reconnu :

<http://references.modernisation.gouv.fr/suivi-du-referencement>

Cependant, dans l'attente de voir la liste des offres référencées complétée, nous vous recommandons de prendre contact avec les offreurs de services dont les offres sont annoncées comme qualifiée. Une liste est notamment disponible sur le site suivant : http://lsti-certification.fr/index.php?option=com_content&view=article&id=54%3Aregprespris&catid=25%3Aactivite&Itemid=14&lang=fr

Consulter la [notice relative à l'utilisation des certificats électroniques](#).

Illustration pas à pas de l'enregistrement des réseaux proposée par une association d'élus



[Télécharger](#)

Quels sont les prescriptions techniques du téléservice ?

[Prescriptions techniques relatives aux échanges de données entre le téléservice « réseaux-et-canalisation.gouv.fr » et ses partenaires](#)

Comment enregistrer vos réseaux sur le guichet unique ?

Une nouvelle réglementation prévoit que les collectivités locales qui exploitent directement leurs réseaux doivent s'inscrire sur un guichet unique www.reseaux-et-canalisation.gouv.fr avant le **31 mars 2012**.

Vous trouverez ci-après, étape par étape, la procédure à suivre pour :

1. la création d'un compte exploitant,
2. l'enregistrement des ouvrages,
3. la mise en ligne des ouvrages,
4. la déclaration annuelle des ouvrages.

L'obligation d'enregistrement **ne porte que sur les réseaux que votre commune gère directement**. C'est à dire, les réseaux que vous n'avez pas délégués ou transférés à un syndicat, à une communauté de communes ou à une entreprise (délégation de service public, contrat d'exploitation, ...).

Il peut s'agir notamment du réseau d'éclairage public, d'assainissement (eaux pluviales, eaux usées), d'adduction d'eau potable, de signalisation ou de chaleur.



Vérifier d'abord que c'est bien à vous d'enregistrer les réseaux qui existent sur votre territoire.

Si votre commune doit enregistrer un ou des réseaux, avant d'aller sur internet, vous devez avoir sous la main les données suivantes :

Exemples

1. Si votre commune est propriétaire du réseau électrique mais c'est ERDF qui l'exploite, vous n'avez pas à le déclarer. Même chose pour le réseau de distribution de gaz qui est exploité dans la plupart des cas par GrDF, ce n'est pas vous qui devez l'enregistrer.
2. Votre commune est membre d'un syndicat des eaux, vous n'avez pas à enregistrer votre réseau d'adduction d'eau potable, c'est le syndicat qui doit le faire.
3. Votre commune est membre d'un syndicat d'assainissement collectif, vous n'avez pas à enregistrer votre réseau d'eaux usées. Mais s'il existe un réseau séparatif d'eaux pluviales, c'est souvent la commune qui le gère en direct et c'est donc à vous de le déclarer.

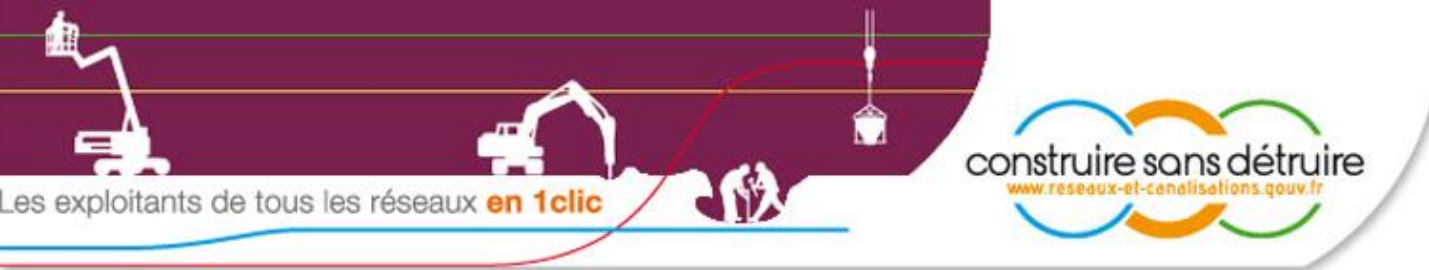
1. Les éléments d'authentification (utilisateur et mot de passe) remis par courrier de la ministre de l'Écologie daté du 30 décembre 2011 (§2 «Enregistrer ces informations sur le guichet unique»).
2. La liste des réseaux (sensibles et non sensibles) exploités.
3. La longueur approximative (au km près), hors branchements, du ou des réseaux que la commune exploite en direct, aux fins de calcul de la redevance.
4. Pour chaque réseau exploité, les coordonnées du service de la commune auquel les déclarations DT/DICT doivent être adressées.
5. Pour chaque réseau exploité, les coordonnées du service de la commune que les déclarants peuvent joindre en cas de travaux en urgence ou en cas d'endommagement de ce réseau.

Attention !

L'enregistrement des informations relatives aux ouvrages sur le téléservice est une action potentiellement porteuse de conséquences, notamment en cas d'incident ou d'accident causé par l'inexactitude ou l'incomplétude des informations renseignées.



Pour tous problèmes de connexion au guichet unique, vous pouvez contacter le service support à cette adresse : support_connexion@reseaux-et-canalisation.ineris.fr



Redevance

Déclaration annuelle 2013 de la redevance pour les exploitants de réseaux



Afin de couvrir les dépenses afférentes à la création, l'exploitation, la mise à jour et la maintenance du guichet unique référençant les réseaux de transport et de distribution et en vue de prévenir leur endommagement lors de travaux tiers, les exploitants de tout ouvrage mentionné à l'article R. 554-2 du code de l'environnement déclarent à l'Institut national de l'environnement industriel et des risques, au cours du premier trimestre de chaque année, les longueurs cumulées, hors branchements, des ouvrages sensibles et non sensibles au sens du II de l'Art. R. 554-10 qu'ils exploitent et que leurs filiales au sens de l'article L. 233-1 du code de commerce exploitent sur le territoire national, arrêtées au 31 décembre de l'année précédente.

Les filiales mentionnées ci-dessus sont dispensées de déclaration pour leur propre compte.

Un décret en Conseil d'Etat fixe les obligations déclaratives des personnes soumises au versement des redevances susmentionnées, l'assiette des redevances, les modalités de paiement et les sanctions consécutives à un défaut de déclaration ou un retard de paiement.

Pour toutes questions vous pouvez contacter le support.

Créer un compte

Vous souhaitez déclarer vos réseaux.

[Créer un compte](#)

Vous avez un compte

E-mail ou login : *

Mot de passe : *

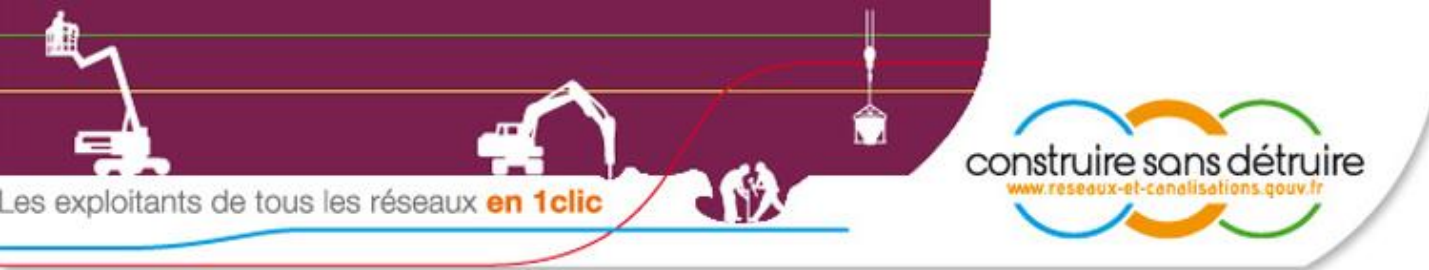
Se connecter

[Demander un nouveau mot de passe](#)

Montant de la redevance

- $R = 0,504 \times [LS \times 1,15 + (LN - 300)] \times (1 - 0.333/ N)$

Longueur Sensible	Montant de la redevance
260 km	0.00 €
300 km	15.12 €
400 km	53.75 €
1000 km	285..57 €
2000 km	671.93 €

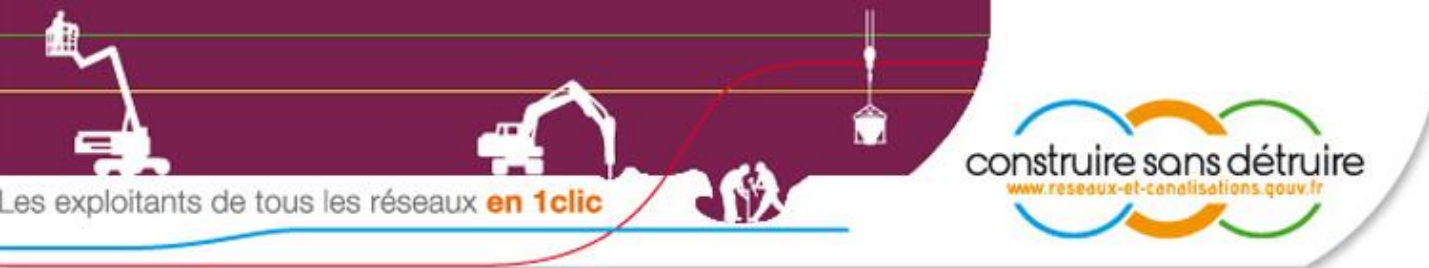


Prochaine étape

- **1^{er} juillet 2013** : fin du chargement des zones d'implantation des réseaux sur le site du guichet unique
- **1^{er} janvier 2014** : l'implantation d'une zone de travaux pourra concerner plusieurs communes
- **1^{er} janvier 2014** : le pre-remplissage complet des formulaires pourra se faire sur le Téléservice

Merci de votre attention





CONTACTS

03 44 55 66 90

de 09h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h30

support_connexion@reseaux-et-canalisations.ineris.fr

support_reglementation@reseaux-et-canalisations.ineris.fr

thierry.marbach@ineris.fr